

Le Cahier des Paysages

11 unités paysagères

Une unité paysagère est une partie continue du territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour la population et à l'échelle du territoire d'étude. Ici, le périmètre étendu du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Les différences de présence, d'organisation ou de forme de caractères liés au relief, à l'hydrographie, à l'occupation du sol, aux formes d'habitat, de végétation... la distinguent des autres unités.

Les limites des unités paysagères sont la plupart du temps situées sur les lignes de crêtes, les cols, les *cluses* qui forment des *seuils* géographiques très marqués dans le paysage. Elles dépendent donc fortement de la géomorphologie. Dès que l'on a la sensation d'un basculement, dès que certains éléments caractéristiques changent, il y a alors une limite entre deux unités distinctes. Certaines limites sont toutefois plus discrètes, et l'on passe d'une unité à l'autre par une transition progressive du paysage.

Les 11 unités paysagères qui ompsoent le territoire sont présentées sur le Plan de Parc dans un encart spécifique.



Basse vallée du Salat

LARGE VALLÉE AGRICOLE ENCADRÉE DE COTEAUX BOISÉS

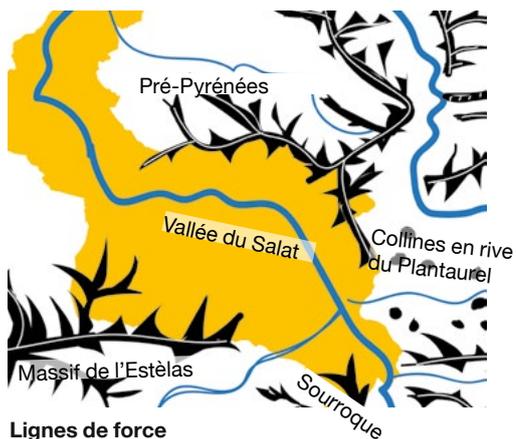
L'unité de la basse vallée du Salat est structurée par le Salat, qui s'écoule vers la vallée de la Garonne au Nord-Ouest, en suivant l'axe de la dépression nord-pyrénéenne. Cette vallée ouverte et plane est propice aux cultures (maïs, céréales...) et ponctuée de nombreux villages. Elle est encadrée par les paysages herbagés et boisés des coteaux pré-pyrénéens au nord et les massifs boisés de l'Estèlas et du Sourroque au Sud.

Bien desservie par la RD 117, axe routier majeur, cette unité constitue un bassin de population et d'emplois important autour du pôle urbain Saint-Girons/Saint-Lizier. Cette porte d'entrée du Parc depuis la Haute-Garonne présente ainsi les paysages les plus urbanisés du Couserans («pays» historique qui occupe la partie occidentale du territoire).

CC COUSERANS PYRÉNÉES

Balaguères*; Barjac*; Caumont ; Cazavet ; Encourtiech*; Eycheil ; Gajan*; La-Bastide-du-Salat ; Lacave ; Lorp-Sentaraille; Mauvezin-de-Prat; Mercenac*; Montégut-en-Couserans; Montgauch ; Montjoie-en-Couserans*; Moulis*; Prat-Bonrepaux; Saint-Girons* ; Saint-Lizier; Taurignan-Caster*; Taurignan-Vieux*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Vue vers Lorp-Sentaraille ©PnrPA

Les paysages agricoles très ouverts de la plaine du Salat contrastent avec les coteaux boisés qui l'encadrent. Dans ces vastes étendues cultivées, les motifs paysagers tels que les haies, les arbres en alignement ou isolés viennent ponctuellement souligner une route, un chemin, un fossé...



Vue de Saint-Lizier depuis le palais des Evêques ©PnrPA

Surplombant la cluse, la cité épiscopale de Saint Lizier marque la porte d'entrée historique du Couserans.



Le Salat depuis Bonrepaux ©PnrPA

Le long du Salat, les industries qui exploitaient la force hydraulique (moulin, papèterie, hydroélectricité, batellerie...) et d'extraction minérale (gravières, ophite, chaux, gypse, argile...) ont laissé des traces encore bien visibles, bien que la plupart ne sont plus en activité aujourd'hui.



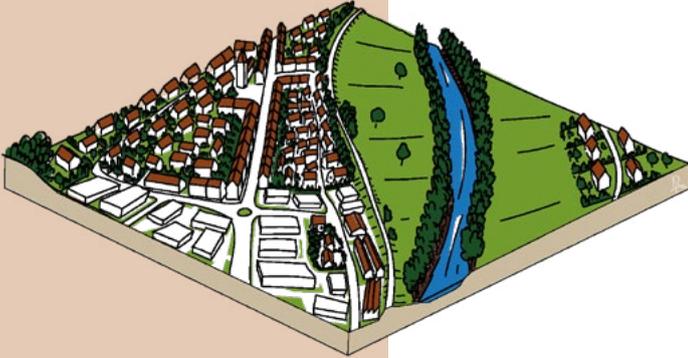
La zone d'activité de Lorp-Sentaraille ©PnrPA

Plusieurs zones d'activités (artisanales et commerciales) se sont développées en frange des bourgs et villages, le long de la RD 117.

Basse vallée du Salat

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

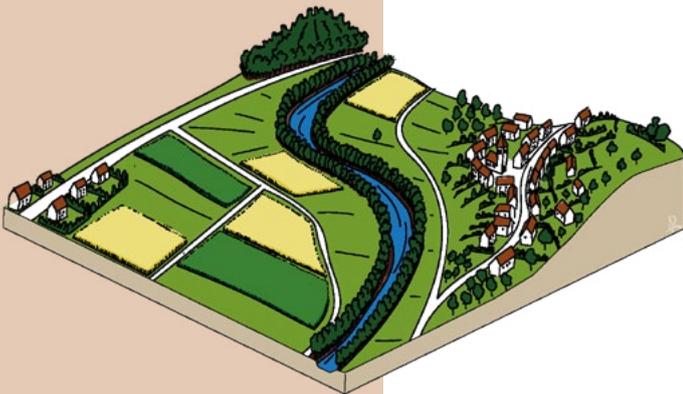
La confluence urbanisée du Salat, du Lez et du Baup



Aux portes du Couserans, les pôles urbains de Saint-Lizier et Saint-Girons forment une agglomération quasi-continue autour de la confluence du Salat, du Lez et du Baup, qui s'étire aujourd'hui le long de la D117 d'Eycheil à Prat-Bonrepaux. Si les centres historiques des bourgs présentent un tissu urbain resserré, leurs extensions successives forment en revanche des faubourgs distendus et des franges lâches et irrégulières le long des routes et sur les coteaux bien exposés. Une grande disparité (formes bâties, implantation, matériaux) caractérise les constructions récentes qu'il s'agisse d'habitat, d'activités artisanales et industrielles ou de commerces. En bord de Salat, de grands bâtiments, pour la plupart à l'abandon, témoignent de l'essor d'activités industrielles qui tiraient parti de la force hydraulique : moulins, papétries, ...

Cette urbanisation diffuse constitue une dynamique rapide qui favorise l'abandon des centres anciens, fragilise les formes des bourgs mais aussi les paysages agricoles qui les entourent.

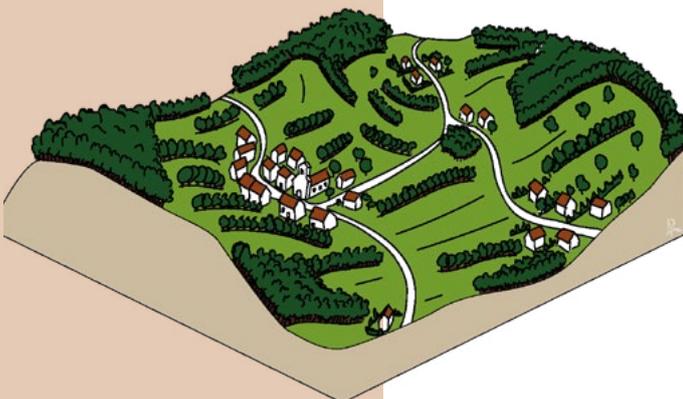
La plaine alluviale agricole du Salat ponctuée de villages et de motifs arborés



La plaine alluviale du Salat se distingue par son amplitude et l'ouverture de ses paysages agricoles constitués de grandes parcelles de cultures, ponctuées de quelques arbres isolés ou restes d'alignement. Un réseau de ruisseaux et de fossés draine les eaux des coteaux et celles remontées de la nappe jusqu'au Salat. Les dynamiques agricoles (agrandissement des exploitations, remembrement, ...) ont conduit à une simplification des paysages de ces terrasses alluviales fertiles (disparition du maillage bocager, extension du parcellaire, ...).

Les villages implantés en pied de coteaux jalonnent les routes parallèles à la rivière. Ils présentent un noyau ancien resserré et composé de beaux ensembles bâtis aux traits caractéristiques bien préservés. Ces caractères qui contribuent à l'identité rurale locale sont devenus souvent difficiles à percevoir tant les nouvelles constructions se sont développées en bord de route, jusqu'à rejoindre l'extension du hameau voisin.

Les coteaux boisés et vallons herbagers, ponctués de noyaux bâtis disséminés



En retrait par rapport à la vallée du Salat, plusieurs vallons aux reliefs adoucis sont adossés aux coteaux pré-pyrénéens des Petites Pyrénées et au massif de l'Estèlas. Ils sont majoritairement boisés, même si de beaux ensembles de prairies bocagères subsistent sur les parcelles les moins pentues et à proximité de petits noyaux bâtis disséminés.

Les hameaux, écarts et corps de fermes isolés se sont implantés soit à mi-versant sur les replats bien exposés, soit au sommet des croupes. Pour la plupart, ils ont connu des extensions limitées. Certains d'entre-eux, les plus accessibles depuis Saint-Girons et Saint-Lizier, commencent toutefois à connaître une croissance relativement importante, d'autant qu'elle se traduit pas des formes d'urbanisation très distendues et consommatrices d'espaces.

Bassin de Foix

CARREFOUR HISTORIQUE ENTRE LA PLAINE ET LA MONTAGNE

Le bassin de Foix est délimité par le massif du Plantaurel au nord et les hauteurs du massif de l'Arize et de la montagne de Tabé, au sud. Il est fortement structuré par l'axe central de la vallée de l'Ariège.

À l'est et à l'ouest, deux vallées latérales, s'y rattachent : la vallée sédimentaire de Lesponne et la dépression granitique de la Barguillère. Le bassin est ainsi encadré d'horizons montagneux aux versants majoritairement boisés.

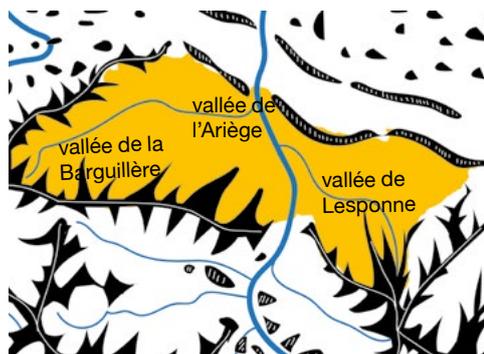
Il se situe au croisement de voies de communication majeures à l'échelle du département et au-delà : l'axe nord-sud de la RN 20 qui relie Toulouse à l'Andorre et l'Espagne et l'axe est-ouest de la D117, route pré-pyrénéenne entre Perpignan et Bayonne.

Le bassin de Foix constitue l'entité la plus urbaine du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

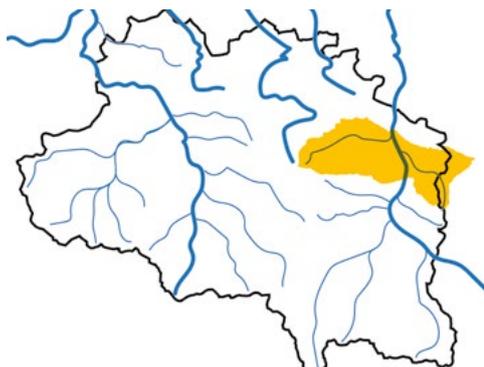
CA PAYS FOIX-VARILHES

Bénac ; Brassac ; Burret ; Celles ; Cos* ; Ferrières-sur-Ariège ; Foix* ; Ganac ; Le Bosc ; Montgailhard ; Mercus-Garrabet* ; Montoulieu* ; Prayols ; Saint-Martin-de-Caralp* ; Saint-Paul-de-Jarrat ; St-Pierre-de-Rivière ; Serres-sur-Arget ; Soula*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Vue sur l'agglomération de Foix dans vallée de l'Ariège ©PnrPA

Entre la cluse de Foix, au nord, et le resserrement formé par les massifs du Tabé et de l'Arize, au sud (après Ginabat), le bassin de Foix s'évase à la confluence de la vallée de l'Ariège et de plusieurs cours d'eau. Deux principaux affluents : l'Arget et le Sios.



Vue de la RN20 depuis Ginabat ©PnrPA

Situé au croisement de voies majeures de circulation, le bassin de Foix est fortement marqué par les infrastructures routières, qui occupent une place centrale et structurante.



Vue du hameau des Mouragues dans la Barguillère © PnrPA

Sur les coteaux des vallées « latérales », le bocage s'est urbanisé tout en conservant des caractères ruraux affirmés. Les vues s'ouvrent sur des prairies cernées de reliefs majoritairement boisés.

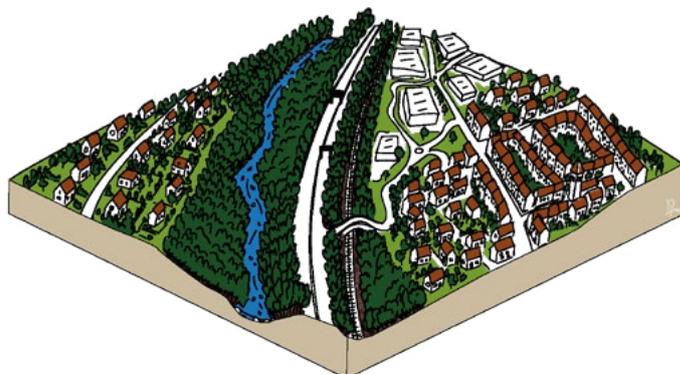
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Les paysages urbanisés de la vallée de l'Ariège

Au croisement de la RN 20 (Toulouse - Andorre) et de l'axe prépyrénéen de la D117 (Perpignan - Bayonne), le bassin de Foix a bénéficié d'une position stratégique qui a permis l'essor de la ville de Foix et des activités économiques autour de l'Ariège et des infrastructures routières (principalement en rive droite).

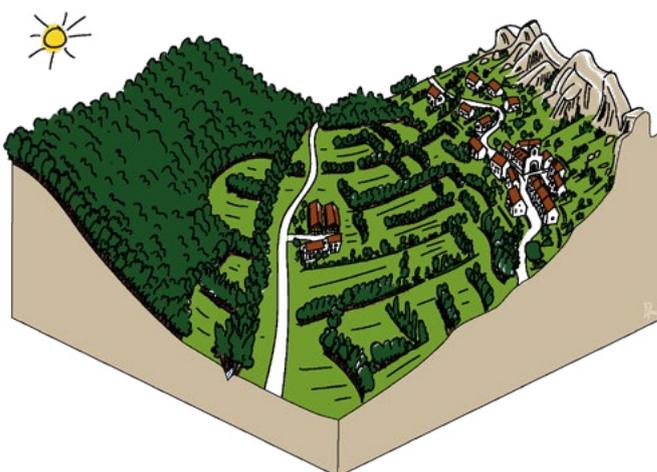
Progressivement la ville s'est étendue sur les terrasses alluviales au détriment des cultures, des vignes et des jardins pour former aujourd'hui un continuum urbain de Vernajoul à Ferrières-sur-Ariège, qui s'étend par Montgailhard jusqu'à Saint-Paul-de-Jarrat sur la rive droite. La rivière est devenue difficilement perceptible dans l'enchevêtrement des infrastructures, des zones d'activités et des quartiers pavillonnaires.

Au pied de reliefs montagneux préservés, le site de la ville profite d'une configuration géographique remarquable au centre de laquelle s'élève l'édifice incontournable du château des Comtes de Foix.



La vallée de Lesponne, vallée bocagère surmontée d'une crête calcaire

La vallée de Lesponne est drainée par le Sios qui rejoint l'Ariège au niveau de Montgailhard. La D117 qui la traverse en fond de vallée souligne le fort contraste entre l'ombrée du Tabé très forestière et les paysages d'herbages bocagers de la soulane. Surmontée d'une crête calcaire caractéristique des reliefs prépyrénéens, cette vaste soulane offre une alternance très bucolique de pâtures et de bois. Un chapelet de villages et hameaux, implantés à mi-versant, s'égraine le long d'une route en «corniche» (RD9a), qui offre une succession de vues remarquables sur ses paysages pastoraux et les horizons de la haute chaîne. Ponctuellement, de nouvelles constructions commencent à s'implanter à proximité des villages et hameaux.



La Barguillère, paysages vallonnés entre bocage et forêts cernés de montagnes

Les paysages bocagers du massif granitique de la Barguillère s'inclinent vers l'Ariège. Un réseau de haies et de lisières bien préservé atténue l'omniprésence du bâti diffus qui progresse autour des villages et hameaux avec l'influence notable de Foix sur les secteurs les plus accessibles. Les hauteurs sont, en revanche, dominées par les paysages forestiers et les estives. Les lignes de crêtes offrent, quand elles s'ouvrent, des vues imprenables sur la vallée de l'Ariège et la chaîne des Pyrénées.



Bassin de Tarascon

CONFLUENCE GÉOGRAPHIQUE ET CARREFOUR HISTORIQUE

À la confluence de cinq rivières, le bassin de Tarascon constitue un carrefour historique de la vallée de l'Ariège.

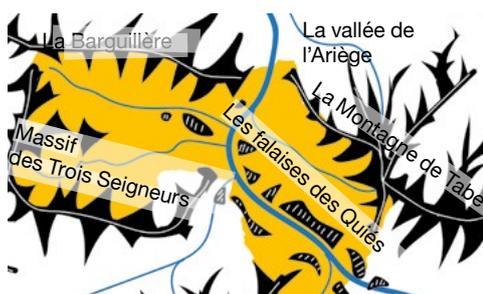
Encadré par les contreforts du massif de Tabe à l'Est et de la Barguillère à l'Ouest, derrière lesquels s'élèvent les horizons montagneux du Pic des 3 Seigneurs, le bassin de Tarascon est très fortement marqué par un enchevêtrement de reliefs très caractéristiques : l'enfilade monumentale des Quies, éminences calcaires, qui encadrent la ville de Tarascon, dominent le fond plat de la vallée et jalonnent ce passage historique vers l'Andorre et l'Espagne.

Latéralement, des vallées affluentes font de ce bassin un carrefour stratégique. Cette situation a été propice à l'installation humaine depuis la Préhistoire avec la présence de nombreux témoignages rupestres.

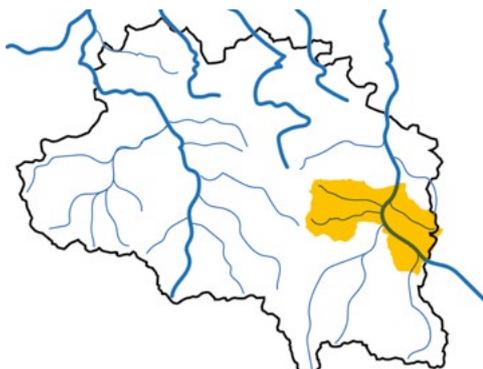
CA PAYS FOIX-VARILHES CC HAUTE-ARIÈGE

Arignac ; Arnave ; Aston* ; Aulos-Sinsat ;
Bédeilhac-et-Aynat ; Bompas ; Bouan ;
Cazenave-Serre-Allens ; Château-Verdun ;
Gourbit ; Larcet* ; Larnat ; Les Cabannes ;
Mercus-Garrabet ; Montouliou* ; Ornlac-
Ussat-les-Bains ; Pech* ; Quié* ; Rabat-les-
Trois-Seigneurs ; Saurat ; Surba ; Tarascon-
sur-Ariège* ; Ussat ; Verdun

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Vue depuis Rabat-les-Trois-Seigneurs ©PnrPA

Rochers, serres, caps, clots et piques... constituent l'exceptionnelle diversité des montagnes qui circonscrivent le bassin de Tarascon. Ici, venaient se joindre au glacier de la haute Ariège, celui du Vicdessos et celui de la vallée de Saurat, et peu après sur la rive droite, celui plus modeste, de la vallée d'Arnave. Ces reliefs offrent des paysages naturels de pierre et de forêt à la fois grandioses et omniprésents. Les versants abrupts, quand ils ne sont pas de rudes fronts rocheux quasi-verticaux, sont aujourd'hui complètement boisés. Ils tranchent avec le fond plat de vallée de l'Ariège.



Vue vers Quié ©PnrPA

Les paysages de la vallée de l'Ariège concentrent aujourd'hui urbanisation, infrastructures et équipements. Les bourgs implantés aux confluences ont connu une expansion rapide qui s'est traduit par un fort étalement périphérique au détriment des terres agricoles. Les activités agricoles sont désormais peu perceptibles dans ces paysages périurbains qui ont gagné les villages voisins et progressivement « nappé » le fond de vallée. La rivière Ariège est également peu présente dans le paysage malgré son ampleur.



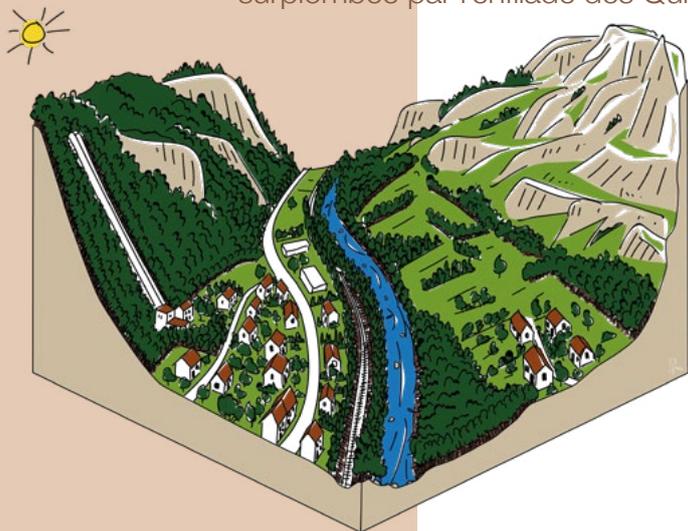
Vue de la gare de Tarascon ©PnrPA

La vallée de l'Ariège est un couloir de circulation historique tant par la route que par le chemin de fer. Elle donne à ce bassin une position « stratégique » de carrefour de transit entre l'Ariège et l'Andorre, mais aussi de communication aisée avec les autres pays ariégeois : le Couserans, à l'ouest, et le pays d'Olmes, à l'est.

Bassin de Tarascon

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

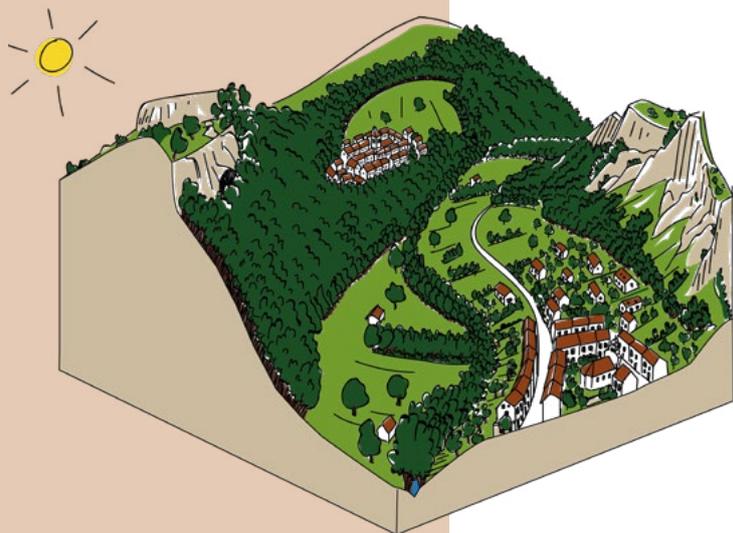
La vallée de l'Ariège
surplombée par l'enfilade des Quiès



Avec un aplomb de 600m de hauteur, les falaises des Quiès surplombent le fond large et plat de la vallée de l'Ariège et marquent un seuil monumental.

Cette confluence autrefois agricole est aujourd'hui très largement urbanisée et fortement marquée par les infrastructures de transports et les équipements qui se sont développés sur cet axe historique de passage et d'échanges. L'empreinte des activités industrielles favorisées par la disponibilité de l'énergie hydraulique est aussi très présente. L'expansion urbaine notamment le long des axes routiers a progressivement fait disparaître les limites entre les bourgs et les villages voisins. Les noyaux urbains historiques sont à présent peu perceptibles au milieu des extensions urbaines successives. Les paysages péri-urbains ont ainsi peu à peu gommé les caractères ruraux de ce fond de vallée qui offrait pourtant les parcelles les plus fertiles et accessibles.

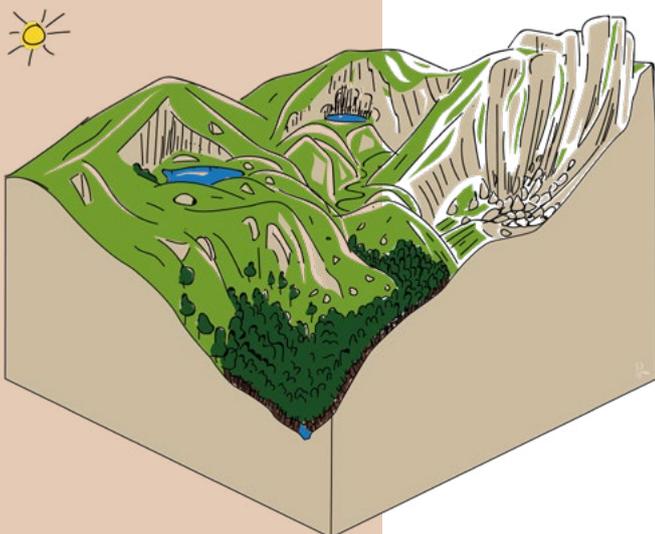
Les vallées rurales adjacentes



Les vallées adjacentes (vallée de Saurat, de Rabat-les-trois-seigneurs, d'Arnavé) qui convergent vers la confluence sont assez étroites et cadrées, elles-aussi, par les falaises des Quiès. Leurs pentes les plus raides se sont fortement boisées avec le déclin démographique et le recul des pratiques agricoles. Les caractères agro-pastoraux de ces vallées s'estompent, mais certains motifs subsistent : réseaux de haies autour des prairies de fauche et des pâtures, murets de pierre, vergers à proximité des villages.

Autour des villages, les nouvelles constructions s'implantent de manière dispersée partout où l'exposition est bonne, la pente faible, le terrain accessible. Cela compose un paysage très habité mais peu structuré.

Des paysages de haute-montagne très proches



La montagne de Tabé et le massif des Trois-Seigneurs s'avancent de la chaîne axiale pour former de part et d'autre de la vallée de l'Ariège les horizons montagneux qui délimitent le bassin de Tarascon. Ces paysages naturels exceptionnels qui s'élèvent frontalement autour des paysages urbains du fond de vallée semblent ici à la fois proches et facilement accessibles. Falaises rocheuses et forêts de hêtres ou de bouleaux, lacs, tourbières, estives offrent au fil des saisons des variations admirables.

Depuis ces massifs, qui sont de véritables repères à l'échelle du département, s'ouvrent des panoramas remarquables sur l'enfilade monumentale des Quiès et l'ensemble de la chaîne pyrénéenne.

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les vallées rurales adjacentes

Conforter les efforts de qualification urbaine en mettant l'accent sur les typicités de chacun des villages : ensembles urbains de Rabat-les-Trois-Seigneurs et Saurat, position en balcon de Larcat, Larnat, centres anciens de Bédeilhac et d'Arignac, village-rue des Cabannes, ... [OQP 15]

Maîtriser les expansions urbaines autour des bourgs et villages, en particulier dans les fonds de vallées (Surba, Arignac, Niaux, Bédeilhac, Saurat, ...). [OQP 18]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter les motifs paysagers caractéristiques (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Conforter le rôle «vitrine» des principaux axes routiers : RD 618 de Tarascon au Col de Port, RD8 jusqu'à Niaux. Porter une attention particulière aux évolutions paysagères de part et d'autre des axes. [OQP 07]

Les quiés et les horizons montagneux

Préserver les lignes de force : Quiés, crêtes du Mont Fourcat, de la montagne de Tabé, du Massif des Trois Seigneurs, et crête du Pic de la Journalade au Roc du Traucadou. [OQP 04]

Protéger les espaces naturels d'intérêt écologique et les milieux les plus sensibles : Quiés, grottes, falaises, tourbières. [OQP 02]

Préserver et valoriser les points de vue remarquables : vues sur les vallées (ex. depuis cols de Port et de Cabus, Tour de Montorgueil, château de Miglos, grotte de Niaux... ; Génat, Lapège, Gourbit, hauts d'Arignac...), vues sur Tarascon et son bassin, vues sur les Quiés, les sommets (Roc de Traucadou à Arignac, ...). [OQP 06]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des estives. [OQP 12] Poursuivre la restauration et valorisation des patrimoines ruraux, notamment liés au pastoralisme (ex. terrasses, sentiers pédagogiques sur les orris...). [OQP 05]

Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique sur les estives et les boisements en soulane. [OQP30]



La vallée de l'Ariège urbanisée

Porter une attention particulière au maintien des espaces agricoles permettant la viabilité des exploitations, en particulier les parcelles faciles d'accès et de faible relief. [OQP 09]

Maintenir des coupures urbaines entre Tarascon, Quié, Ussat, Arignac, Surba, Banat et Rabat-les-Trois-Seigneurs ; Bouan et Sinsat ; Les Cabannes, Château-Verdun et Aston. [OQP 18]

Prendre en compte l'environnement et les paysages dans les aménagements routiers (RN20, déviation Quié-Tarascon,). Adopter une gestion exemplaire de l'affichage et de la publicité. Requalifier les espaces banalisés (entrées de ville, zones d'activités, parkings, équipements). [OQP 23]

Accompagner la mise en place de la zone d'activité de Tarascon pour favoriser l'accueil d'entreprises, dans une démarche de qualité environnementale et paysagère. [OQP 29]

Garantir l'intégration de la carrière d'Ornolac. [OQP 31]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : grotte de Lombrives et spoulgas d'Ussat, Ornolac et Bouan (projet de classement), grotte de Bédeilhac, Tour de Montorgueil, château de Roquemaure. [OQP 03]

Valoriser l'Ariège (vues, accès) comme ligne de force de la vallée et comme continuité écologique majeure à préserver en priorité. [OQP 26]

Sauvegarder le patrimoine bâti du centre historique de Tarascon et de ses faubourgs industriels. [OQP 20]

Préserver les silhouettes des villages [OQP 16] : stopper les extensions urbaines non maîtrisées le long des routes et en tâche d'huile [OQP 18] ; préserver et valoriser les traits particuliers de l'architecture locale (ex. matériaux traditionnels, ardoises...). [OQP 19]

Vallée du Lez et affluents

PAYSAGES DE VALLÉES MONTAGNARDES HABITÉES

Cette unité se présente sous la forme d'un vaste amphithéâtre surmonté par la silhouette emblématique du Mont-Valier. Plusieurs vallées rurales et montagnardes rayonnent vers le sud depuis le bassin occupé par le bourg de Castillon-en-Couserans jusqu'à la crête frontalière.

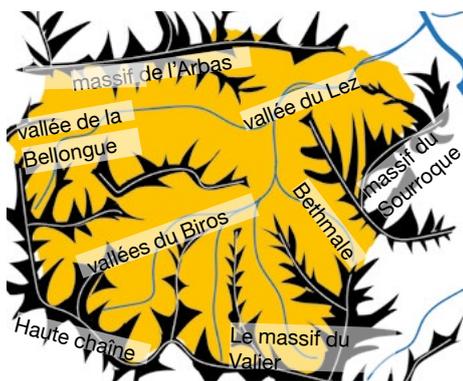
De nombreux villages pittoresques, aux façades de pierre et aux toits d'ardoise, sont installés en soulane, à la faveur d'un replat, d'un épaulement plus doux ou encore en bord de rivière. Ils offrent de remarquables perspectives sur les montagnes imposantes qui les entourent. A leurs abords, s'ouvrent des paysages d'herbages bocagers, ponctués de haies et bosquets, encore bien préservés.

Riche de ses verts pâturages, cette unité a aussi été façonnée dans sa partie montagnarde par l'exploitation de l'hydro-électricité (barrage, étang, conduites...) et l'activité minière comme en témoigne la mine du Bulard, plus haute mine d'Europe entre 2500-2700m.

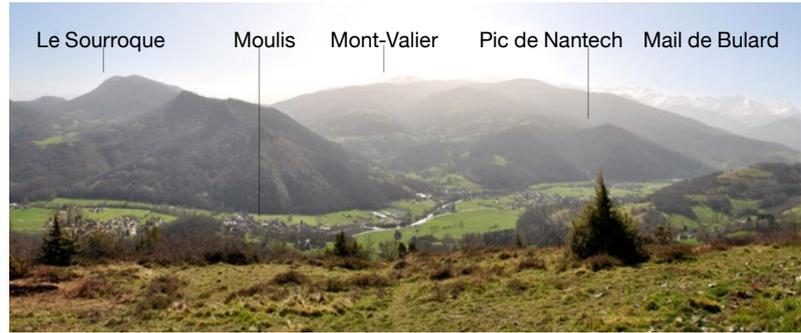
CC COUSERANS-PYRÉNÉES

Antras ; Arien-en-Bethmale ; Argein ; Arrout ; Aucazein ; Audressein ; Augirein ; Balacet ; Balaguères* ; Bethmale ; Bonac-Irazein ; Bordes-Uchentein ; Buzan ; Castillon-en-Couserans ; Cescau ; Engomer ; Galey ; Illartain ; Moulis* ; Orgibet ; Saint-Jean-du-Castillonnais ; Saint-Lary ; Salsein ; Sentein ; Sor ; Villeneuve

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Vue sur la vallée de Moulis depuis le Char de Lique ©PnrPA

La largeur des fonds de vallées à l'aval de Castillon rappelle l'action des glaciers. Propices aux prairies de fauche, et de plus en plus, aux cultures, ils sont peu à peu gagnés par une urbanisation diffuse.



Vue des granges à proximité de Cescau ©PnrPA

Sur les replats, les prairies et pâtures sont ponctuées par de nombreuses granges et présentent un maillage de haies étagées encore bien conservé.



Vue de Castillon-en-Couserans depuis la chapelle ©PnrPA

Juste au-dessus de la confluence de la Bouigane et du Lez, le bourg de Castillon-en-Couserans marque le seuil des vallées de Bethmale et du Biros.



Vue au-dessus de Balacet ©PnrPA

Face aux montagnes boisées, les villages entourés de prairies bocagères et de granges se sont installés en soulane, profitant du moindre apaisement du relief.

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Vallées bocagères ouvertes

Les vallées ouvertes de Moulis, de Balaguères et de l'aval de la Bellongue ont été propices à l'implantation humaine grâce à leurs soulans au relief adouci. De nombreux villages et hameaux aux caractères montagnards bien marqués s'égrainent au fil de l'eau et sur les soulans. Au-dessus les granges isolées ou groupées accompagnent les ensembles de prairies cernées de haies étagées.

Les fonds de vallée ont connu des modifications sensibles avec l'extension des villages en bord de route et sur les parcelles plates et accessibles aux détriments des espaces agricoles. Les limites entre les villages qui jalonnent la route sont de moins en moins lisibles et les caractères ruraux de ces franges villageoises s'effacent.



Les vallées montagnardes étroites et boisées

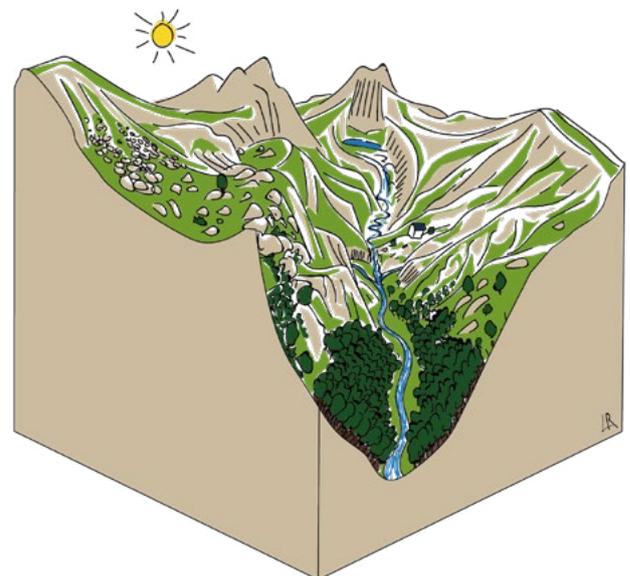
A partir de Castillon, le relief se resserre et d'étroites vallées boisées s'élançant vers la haute-montagne. L'impression de resserrement est renforcée par l'omniprésence de la forêt qui s'est développée de manière spectaculaire avec la déprise agricole. Les routes suivent les cours sinueux et torrentiels des cours d'eau. Les motifs naturels des gorges, de l'eau vive et de la végétation, essentiellement boisée, occupent une place prépondérante. Le manque d'espace accessible et peu pentu a contraint l'implantation des villages et des hameaux, qui se sont regroupés sur de petits replats en soulane, en crête ou en fond de vallée, dès que l'espace était suffisant entre la route et la rivière.

Plus haut en altitude, sur les pentes les moins fortes, des granges parsèment les herbages maintenus ouverts au milieu des versants boisés.



Paysages d'altitude constitués de forêts, d'estives et de cimes rocheuses

Les montagnes du Castillonnois se distinguent par l'enchaînement de hauts-sommets et l'étendue des estives qu'offre la haute montagne. Ces paysages très ouverts de pelouses pacagées durant l'été surplombent les vallées boisées et ouvrent de nombreuses vues jusqu'à la plaine au nord et sur les versants espagnols de la Haute Chaîne au sud. Contrastant avec la forte naturalité de ces paysages d'altitude, des traces de l'activité minière surviennent par surprise au départ d'un sentier de randonnée, à flanc de falaise ou d'une crête escarpée. Elles rappellent que les communautés montagnardes exploitaient toutes les ressources que leur offrait la montagne.



Vallée du Lez et affluents

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver et valoriser les paysages d'altitude emblématiques : étang d'Arain, étang de Bethmale et cirque de Campuls. [OQP 01]

Préserver et valoriser la naturalité des espaces d'intérêt écologique : sites Natura 2000 Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, Pics de Maubermé, de Serre et du Haut-Crabère ; Vallée du Ribérot et Massif du Mont-Valier. [OQP 02]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des paysages d'estives. [OQP 12]

Garantir l'intégration paysagère des carrières et des mines. [OQP 31]

Les paysages d'altitude marqués par les activités productives

Maintenir le maillage de prairies de fauche, pâtures, et les structures bocagères associées. [OQP 12]

Sauvegarder le patrimoine bâti des granges foraines, veiller au maintien des traits architecturaux spécifiques lors des rénovations. [OQP 20]

Préserver et valoriser les espaces naturels d'intérêt écologique : site Natura 2000 Chars de Moulis et de Liqué ; sites concernés par la RNN Souterraine de l'Ariège (système souterrain du Baget-Lachein, grottes, gouffres, avens). [OQP 02]

Les vallées bocagères ouvertes



Les paysages bâtis des bourgs

Préserver les silhouettes bâties des villages perchés : Galey, Saint-Jean-du-Castillonnais, Buzan, Arrout, Antras, Irazein, Balacet, Uchentein, Arrien-en-Bethmale, Ayet-en-Bethmale. [OQP 16]

Affirmer la singularité de chaque bourg et poursuivre la restauration du bâti dans le respect des typologies locales (pierres naturelles, enduits gris-ocre, toitures ardoises et pentes). [OQP 15]

Requalifier les espaces publics associés aux équipements, services et commerces à Castillon-en-Couserans, dans une logique de revitalisation du bourg. Valoriser la présence des rivières à Saint-Lary, Aucazein, Audressein, Salsein, Cescou, Sentein. [OQP 21, 15]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : Tour de Sainte-Catherine, château de la Malède ; patrimoines industriels et sites miniers (Bocard d'Eylie). [OQP 03]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables : depuis les villages perchés ; au Col de la Core, Char de Lique, Cap de la Penne, Pla d'Allé, Laurehame ; depuis les principaux sentiers, les routes-paysages D17, D704. [OQP 06]

Le bassin agricole du Lez

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée et conforter la diversité des motifs paysagers associés (chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14]

Stopper l'expansion urbaine le long des routes, préserver des coupures agricoles et naturelles entre les noyaux bâtis (vallée de la Bellongue, vallée du Lez). [OQP 17, 18]

Enrayer le mitage, veiller à la cohérence des nouvelles constructions avec les typologies locales (forme, implantation, matériaux). [OQP 18, 19]

Les vallées montagnardes boisées

Favoriser la reconquête agropastorale des versants en s'appuyant sur l'attractivité des villages, pour enrayer la fermeture des paysages. [QP 11]

Agir pour le maintien du bocage montagnard en soutenant les pratiques pastorales extensives. [OQP 12] Préserver et valoriser en particulier la vallée emblématique de Laspé. [OQP 01]

Hautes vallées glaciaires

VALLÉES GLACIAIRES MARQUÉES PAR LE PASTORALISME, LA MÉTALLURGIE ET L'HYDROÉLECTRICITÉ

Dominée par les plus hauts sommets de l'Ariège, cette unité est au coeur d'un massif métamorphique intra-montagnard et offre des paysages fortement sculptés par l'activité glaciaire. Elle regroupe la vallée du Vicdessos et celle de l'Aston. Adossées à l'Andorre, ces vallées partagent un faciès de haute-montagne affirmé et des paysages d'altitude grandioses. Un grand nombre de «ports» et de passages relient ces deux vallées entre elles et celles-ci aux vallées frontalières.

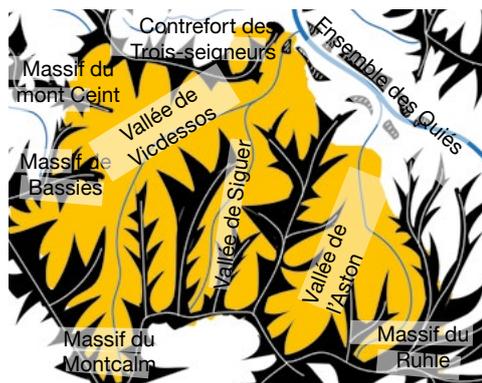
La roche affleure sur les versants aujourd'hui presque entièrement recouverts de forêts tandis que les cours d'eau torrentiels serpentent au gré des élargissements et des resserrements du fond de vallée.

Autrefois entourés de parcelles cultivées en terrasse, les villages de versant sont maintenant cernés de jeunes forêts qui s'étendent jusqu'aux ruptures de pente des fonds de vallée. Là, entre la ripisylve et les extensions urbaines des bourgs, des paysages ouverts de prairies sont encore maintenus par l'élevage.

CC HAUTE-ARIÈGE CC PAYS DE TARASCON

Alliat ; Aston* ; Ausat ; Capoulet-et-Junac ;
Génat ; Gestiers ; Illier-et-Laramade ; Lapège ;
Larcat* ; Lercoul ; Miglos ; Niaux ; Orus ;
Quié* ; Siguer ; Tarascon-sur-Ariège* ;
Val-de-Sos

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Chemin menant vers le port de Siguer © Lucien Régniez

Les chemins historiques sont parfois pavés. Ils traversent la montagne et manifestent l'importance des échanges transfrontaliers pour ces vallées.



Vue sur le château de Montreal de Sos © PnrPA

Les villages de versant s'implantent sur les replats, le plus souvent en soulane, mais toujours sous la forme de noyau compact afin d'empiéter le moins possible sur les terres autrefois cultivées autour. En hiver, les murets de pierre sèche qui soutiennent les terrasses et chemins aménagés dans la pente réapparaissent derrière les arbres.



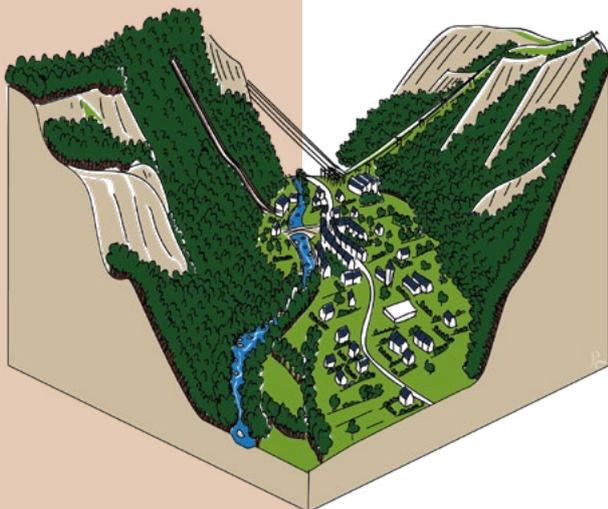
Vue depuis Lercoul sur la vallée de Siguer © PnrPA

Le fond plat des vallées glaciaires a permis l'extension des bourgs, notamment au moment de l'industrialisation de la vallée.

Hautes vallées glaciaires

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

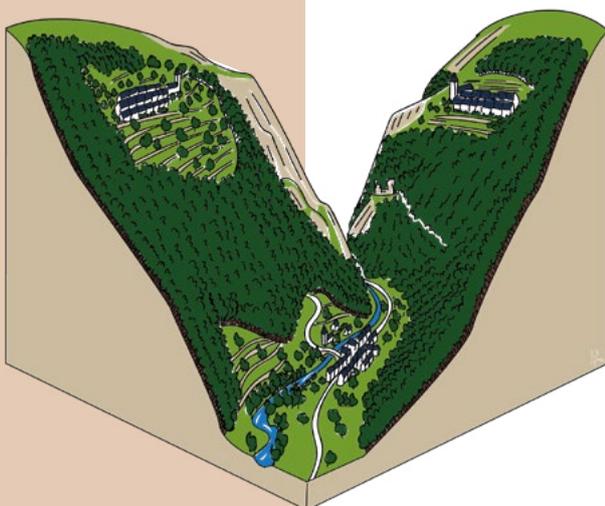
Les fonds de vallée urbanisés encore agricoles



Ces vallées glaciaires se caractérisent par un profil caractéristique en auge, ainsi qu'une succession de défilés (resserremments), le plus souvent boisés, ponctuellement rocheux, et de bassins (élargissements) où sont implantés les principaux bourgs et villages : Auzat, Vicdessos, Siguer et Aston. Cette configuration a également permis l'industrialisation de la vallée du Vicdessos : l'usine d'aluminium Péchiney s'est implantée à Auzat au début du XX^{ème} siècle pour disposer de l'énergie hydroélectrique en très grande quantité. Le relief offre des hauteurs de chutes importantes qui sont en effet propices à cette production.

L'industrialisation a entraîné un développement important des bourgs avec l'implantation de quartiers aux typologies caractéristiques. La déprise agricole a toutefois été moins précoce que sur les versants. En dépit du très fort déclin démographique consécutif à la fermeture de l'usine, l'expansion urbaine s'est poursuivie au détriment des espaces agricoles et naturels.

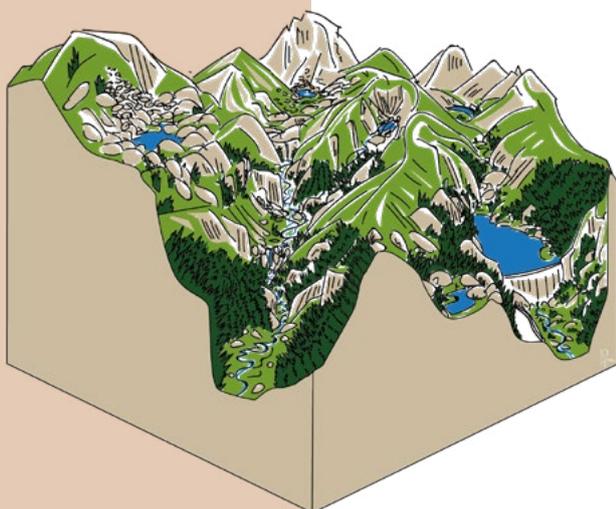
Les versants boisés jalonnés de villages perchés



Les versants aujourd'hui recouverts de forêts sont ponctués de villages compacts régulièrement répartis en soulane, entre 800 à 1100 mètres d'altitude. Ces villages partagent des caractères typiques : bâti groupé, toits pentus en ardoise, église implantée à l'extérieur, le plus souvent en dessous.

Les versants présentaient un étagement caractéristique de l'organisation agro-sylvo-pastorale des communautés montagnardes. Ils ont connus une déprise agricole précoce avec l'industrialisation de la vallée et les soulanes sont aujourd'hui comme les ombrées presque complètement boisées. Si certains motifs discrets perdurent (terrasses, chemins, clairières pâturées), le boisement des versants a fortement «homogénéisé» ces paysages. En lisière haute, les landes sont à présent peu à peu colonisées par les bouleaux et les pins à crochet car la forêt progresse aussi en altitude.

Les paysages grandioses de haute-montagne



La haute montagne se caractérise par des grands espaces très ouverts offrant des paysages grandioses et une très grande richesse écologique : estives, sites lacustres, tourbières, crêtes et sommets. Sur les vastes étendues de pelouses pâcagées en été (estives), des cabanes de bergers et d'anciens abris de pierre sèche dispersés manifestent une présence discrète mais ancestrale de l'homme.

Autre motif caractéristique des paysages d'altitude : les sentiers empruntaient ces longues vallées pour transiter vers l'Andorre et l'Espagne. Aujourd'hui, ils sont ponctués de refuges qui accueillent les randonneurs en été. Seuls, les très nombreux aménagements hydroélectriques ont fortement modifié ces paysages appréciés pour leur caractère naturel et préservé.

Certains sites facilement accessibles connaissent aujourd'hui de fortes fréquentations saisonnières pouvant occasionner des pressions sur les milieux naturels et des tensions entre les usages et pratiques qui se diversifient en montagne.

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les paysages grandioses de haute-montagne

Préserver les lignes de force : la crête frontalière, les crêtes du Massif des Trois-Seigneurs et du Pic de Fontargente. [OQP 04]

Préserver et valoriser les paysages de haute-montagne emblématiques : étangs de Bassiès, bassin versant de l'étang du Fourcat, des vallées d'Escales et de Peyregrand, du Quioulès et de la Sabine, plateau de Beille. [OQP 01]

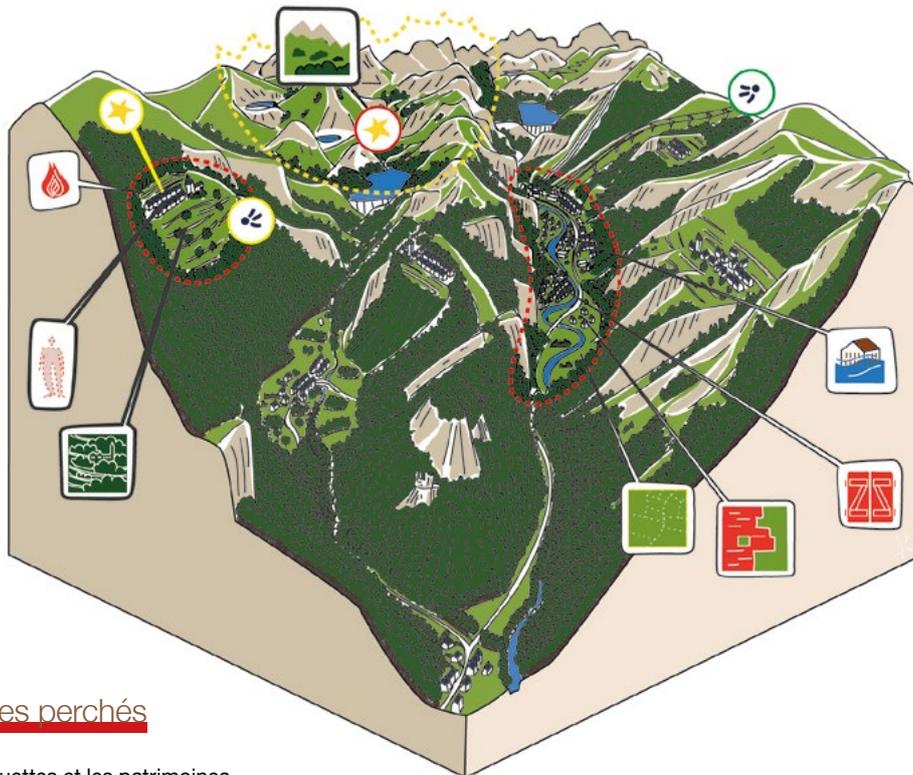
Préserver et valoriser le caractère naturel des sites d'intérêt écologique : site Natura 2000 Mont Ceint, Mont Béas et tourbière de Bernadouze, tourbières et zones humides d'altitude (Bassiès, Siguer, Auzat, étang d'Arbu), grotte de la petite Caougnau (site Natura 2000). [OQP 02]

Soutenir les pratiques agropastorales pour maintenir les paysages et milieux caractéristiques (estives, landes et pelouses, prairies de fauche et pâtures, bocage ...). [OQP 12]

Poursuivre la mise en valeur des patrimoines ruraux, notamment liés au pastoralisme (orrays, murets de pierres sèches, abreuvoirs, rigoles ...) et développer les liens culturels transfrontaliers à partir de sites emblématiques (Port de Bouët, Port du Rat). [OQP 08]

Maintenir les points de vue remarquables depuis les axes «vitrine» (D8, D18), les cols (Port de Lers, Col de Larnat), les principaux sentiers, les villages perchés et les sites patrimoniaux : châteaux de Montréal-de-Sos et de Miglos, Roche Saint-Vincent, ... [OQP 06]

Anticiper les évolutions paysagères liées au changement climatique. [OQP 26]



Les versants et leurs villages perchés

Préserver les silhouettes et les patrimoines bâtis des villages perchés : Lapège, Génat, Arquizat, Suc-et-Sentenac, Orus, Sem, Lercoul, Gesties, Goulier, Illier, Saleix. [OQP 16]

Maintenir des paysages ouverts autour des villages et les motifs paysagers caractéristiques (terrasses, vergers, parcours). [QP 09, 11]

Soutenir les pratiques pastorales extensives garantes du maintien des pelouses sèches de Lapège et de Miglos. [OQP 12]

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes permettant de maintenir les multiples rôles des forêts, et de préserver les espaces forestiers remarquables (bois du Far). [OQP 30]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : grottes de Niaux, de la Vache, spoulga de Baychon, dolmen de Sem, châteaux de Montréal, de Miglos, sites liés à la métallurgie (mines du Rancié). [OQP 03]

Le fond plat des vallées glaciaires

Affirmer la singularité de chaque bourg (Auzat, Vicdessos, Siguer, Aston) et faire de leur revitalisation une priorité. [OQP 15]

Soigner les «franges urbaines»: requalifier les entrées de bourg (Auzat, Vicdessos, Aston), enrayer le mitage, valoriser les caractères architecturaux et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions. [OQP 17, 19]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs paysagers associés (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Valoriser les berges du Vicdessos, développer les mobilités alternatives à la voiture. [OQP 26]

Hautes vallées du Salat

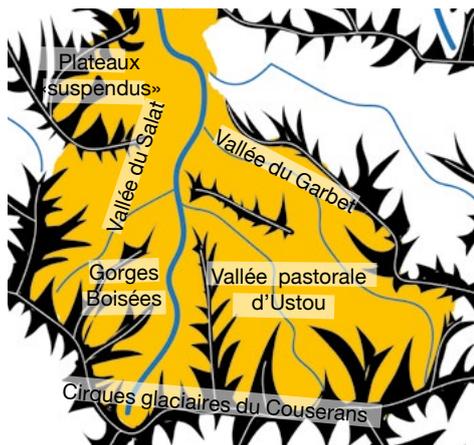
PAYSAGES DE VALLÉES MONTAGNARDES HABITÉES

Adossée à la chaîne frontière, l'unité des hautes vallées du Salat s'organise essentiellement à partir de deux vallées : celle du Salat et du Garbet. Elles se rejoignent au nord pour former le bassin d'Oust-Soueix, large ouverture avant l'étroite porte de Kercabanac et le défilé des gorges de la Ribaouto. Entre ces deux vallées principales, s'insère la vallée de l'Alet. Ces vallées offrent une identité rurale et montagnarde affirmée, où coexistent des caractères agro-pastoraux typiques bien préservés (prairies ponctuées de granges foraines et de haies de frênes) et des paysages naturels grandioses jalonnés de motifs « pittoresques » (cascade, cirque, étang...). Elles entretiennent, du fait de leur orientation nord-sud, des liens visuels constants avec la crête frontalière. Les plus hauts sommets constituent alors des repères majeurs : le Mont Valier, le massif du Mont Rouch, le Pic de Certescans, le Pique Rouge de Bassiès... L'omniprésence de la forêt, au sud, renforce aujourd'hui le caractère naturel et préservé de ces longues vallées qui ont longtemps été des voies de passage privilégiées vers l'Espagne (Port de Salau, Port de Marterat), mais aussi les vallées voisines.

CC COUSERANS-PYRÉNÉES

Alos ; Aulus-les-Bains ; Couflens ; Ercé ; Erp ; Lacourt ; Oust ; Seix ; Sentenac-d'Oust ; Soueix-Rogalle ; Soulan* ; Ustou

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



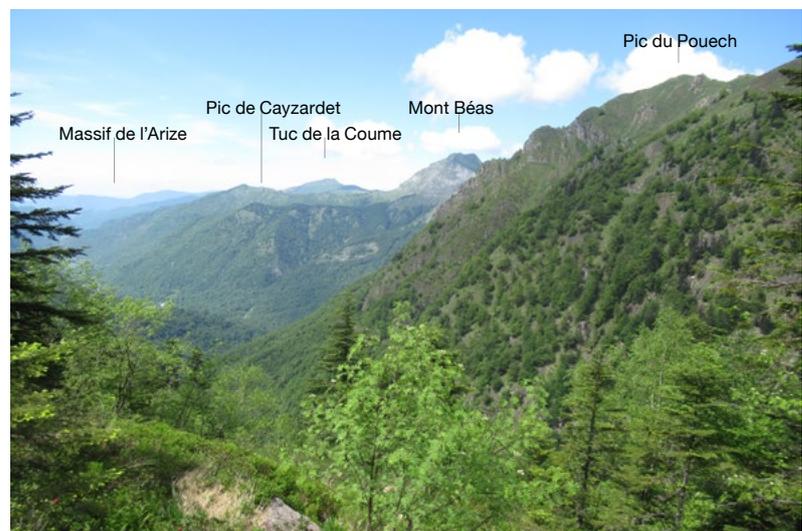
Vue vers Ercé ©PnrPA

De petits bassins pâturés se succèdent entre deux resserrements du relief. Encadrés de versants boisés très pentus, ils offrent les rares espaces plats et facilement accessibles, les plus favorables aux activités agricoles.



Vue vers Aulus-les-Bains ©Lucien Régniez

L'eau est un motif omniprésent depuis les torrents en fond de vallée jusqu'aux lacs d'altitude, en passant par les cascades, les sources ... qui ont permis l'essor de la petite station thermale d'Aulus-les-bains, initiant une orientation touristique précoce tournée vers la santé.



Vue depuis le Cap de Pich ©Lucien Régniez

Les paysages forestiers des versants abrupts deviennent de plus en plus présents et englobants à mesure que l'on avance vers la montagne.

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Alternance de resserrments boisés et de bassins ouverts avec villages et hameaux

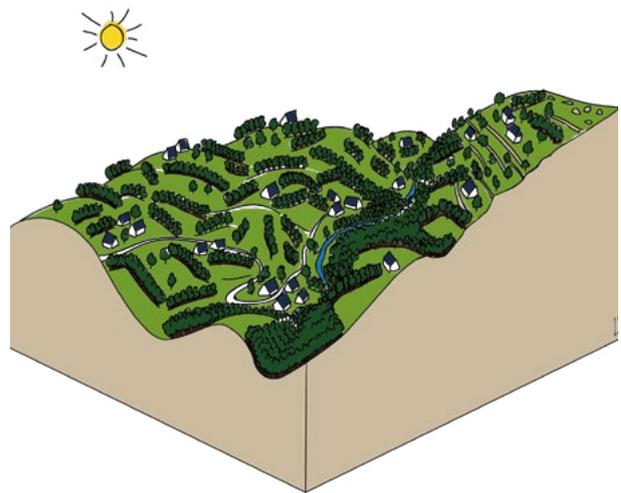
Une succession de défilés boisés et de petits bassins pâturés rythme les paysages contrastés de ces profondes vallées. Au sein de chaque bassin, l'habitat traditionnel s'est regroupé en villages ou hameaux compacts, implantés entre la route et la rivière. Riches en patrimoines bâtis (notamment religieux), ces bassins ouverts témoignent d'une agriculture de montagne encore bien présente. Ils sont néanmoins touchés par une dynamique d'enfrichement progressif de certaines parcelles. En limite des bourgs, l'urbanisation s'étend elle-aussi sur les parcelles agricoles. Les rivières restent des éléments discrets, perceptibles surtout par la ripisylve qui les accompagne (ponctuellement fragile).



Petits plateaux « belvédères » sur la chaîne des Pyrénées

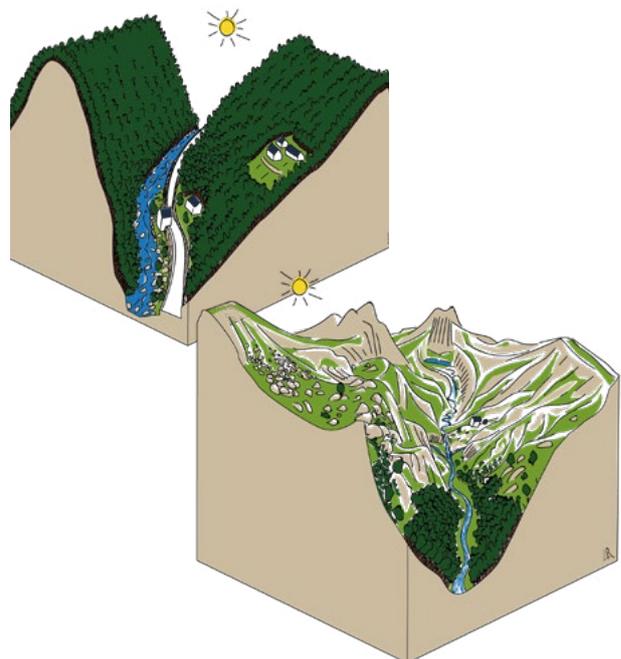
Certains versants offrent des épaulements intermédiaires peu pentus et bien exposés formant de petits plateaux vallonnés qui semblent « suspendus » au-dessus des vallées.

Ils accueillent des ensembles de prairies bordées de haies et d'arbres encore très ouverts. Ils sont ponctués de hameaux et d'une myriade de granges foraines aux traits typiques originaux (pignon « à pas d'oiseau »). Ces motifs composent des paysages agro-pastoraux très prisés tant pour leur pittoresque que pour leurs panoramas spectaculaires sur la chaîne pyrénéenne. Ils connaissent aujourd'hui une forte progression de résidences secondaires et certains de leurs caractères se voient fragilisés : recul de la pression pastorale, disparition de motifs patrimoniaux, perte de typicité...



Longues gorges forestières s'ouvrant sur des paysages de haute-montagne

Trait caractéristique de l'unité : les gorges forestières s'étirent sur de longues distances avant de s'ouvrir sur les grands paysages d'altitude modelés par les glaciers. Ces vastes étendues propices au pâturage estival des troupeaux (estives) comptent de nombreux sites remarquables pour leurs paysages grandioses et leur biodiversité. Ils suscitent ainsi une forte attractivité touristique confortée par le panel varié des activités de pleine nature proposé. Ces paysages d'altitude disposent, en outre, d'une grande diversité de patrimoines liés au pastoralisme, mais aussi à la géologie, à l'histoire des sociétés montagnardes (colportage, montreurs d'ours...) et à l'exploitation des différentes ressources qu'offrait la montagne (mines, carrières, moulins...).



Hautes vallées du Salat

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les cirques glaciaires de la haute-montagne

Préserver les lignes de force : les crêtes du Massif du Mont-Valier, du Massif du Mont Ceint et la crête frontalière. [OQP 04]

Préserver et valoriser les paysages remarquables et emblématiques : site de la Cascade et la vallée d'Ars ; cirque de Cagateille et son bassin ; cirque d'Anglade. [OQP 01, 02]

Préserver et valoriser la naturalité des espaces d'intérêt écologique : sites Natura 2000 Vallée du Riberot et massif du Mont-Valier ; Mont Ceint, Mont Béas et tourbière de Bernadouze ; Grotte de Las Souleillos. [OQP 02]

Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique : station de ski de Guzet. [OQP 25]

Mettre en valeur les patrimoines culturels (échanges transfrontaliers, colporteurs, montreurs d'ours) en s'appuyant sur des sites paysagers (village et Port de Salau) [OQP 08]

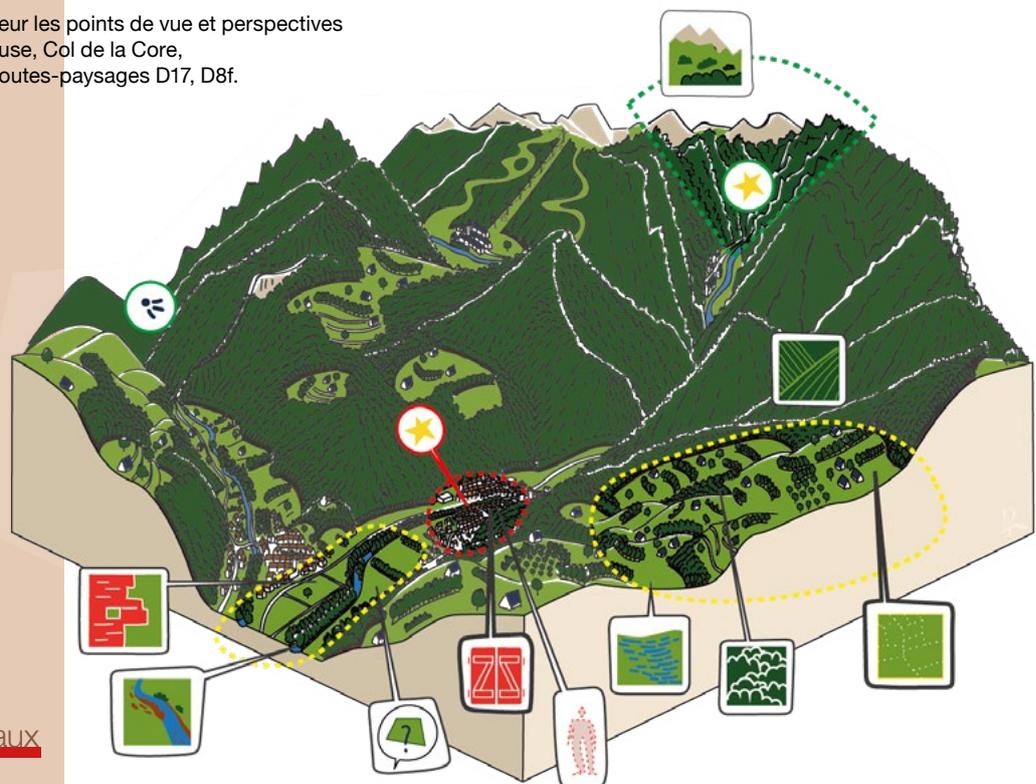
Maintenir et mettre en valeur les points de vue et perspectives remarquables : Col de Pause, Col de la Core, Col d'Agnes ; depuis les routes-paysages D17, D8f. [OQP 06]

Les épaulements intermédiaires en balcon sur les grands paysages

Maintenir le maillage de prairies de fauche et de pâtures, les structures bocagères associées (haies, arbres isolés) et les vergers, en soutenant les pratiques agropastorales extensives. [OQP 12]

Sauvegarder le patrimoine bâti des granges foraines, veiller au maintien des traits architecturaux spécifiques lors des rénovations. [OQP 20]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques [OQP 01] et les points de vue remarquables [OQP 06] : ensemble de prairies bocagères et de granges aux abords du col de Catchaudégué (Alos), prairies bocagères et granges foraines à « pas-d'oiseau » de Cominac.



Les paysages bâtis et patrimoniaux

Affirmer la singularité de chaque bourg et faire de leur revitalisation une priorité : résorption du bâti vacant, mise en valeur des façades des commerces à Seix, thermalisme à Aulus-les-Bains, typicités montagnardes marquées à Ustou, Ercé et Alos. [OQP 15]

Renforcer les qualités paysagères des espaces publics : traversée de bourg, places et coeurs d'îlots, réseau de venelles. [OQP 21]

Améliorer la qualité des limites urbaines (entrées de bourg, franges dégradées-Vic d'Oust) [OQP 17]
Valoriser les formes urbaines, les caractères architecturaux et les matériaux locaux. [OQP 19]

Poursuivre la mise en valeur des patrimoines (naturels, bâtis et paysagers) spécifiques : châteaux de Mirabat et de Seix, églises, chapelles, sites miniers d'Aulus (Castel-Minier) et d'Anglade, carrière de marbre d'Estours. [OQP 08]

Les bassins agricoles de fond de vallée

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs paysagers associés (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques : vallées d'Ustou et d'Ercé (prairies de fauche, haies de frênes, granges foraines, villages montagnards). [OQP 01]

Valoriser le Salat en tant que « rivière sauvage » et renforcer ses fonctionnalités écologiques : état du lit mineur, qualité des écosystèmes associés (ripisylve, herbiers aquatiques, prairies humides). [OQP 14, 26]

Vallée de l'Arac

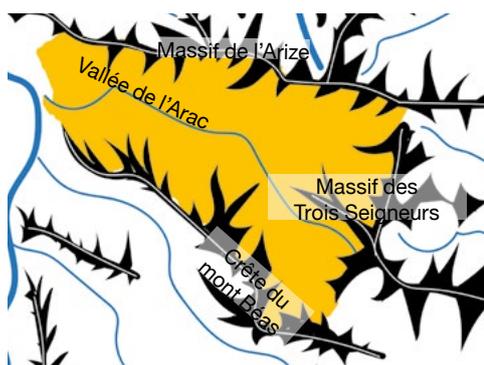
LARGE BASSIN INTRA-MONTAGNARD ADOSSÉ AU MASSIF DE TROIS SEIGNEURS

Entre le massif de l'Arize, au nord, et la crête du mont Béas, au sud, cette unité forme une vallée orientée est-ouest connectée au Salat au niveau de Kercabanac. Ce bassin intra-montagnard adossé au massif des Trois Seigneurs est d'une ampleur remarquable. Le petit bourg de Massat en occupe le centre et lui donne son nom. Sur les versants autour, une multitude de hameaux et de granges disséminés au gré des situations propices à l'exploitation agro-pastorale remontent très haut en altitude et dans les vallées affluentes. La forte dispersion du bâti traditionnel sur les versants est un trait caractéristique (partagé avec le Haut-Salat) qui distingue cette unité du Castillonnais et de la Haute-Ariège voisine. Cela témoigne du peuplement très important jusqu'à la fin du XIXème siècle de ce bassin situé sur une voie de passage majeure entre le Couserans et la Haute-Ariège.

Certains motifs typiques des paysages agricoles de moyenne montagne sont aujourd'hui fragilisés : la forêt progresse sur les herbages et «engloutit» nombre d'éléments de patrimoine liés à l'eau, aux activités pastorales... Le maillage bocager autour des prairies de fauche et pâturées est toutefois encore préservé sur les replats, aux abords des villages (Soulan, Biert, Massat).

CC COUSERANS PYRÉNÉES

Aleu ; Biert ; Boussenac ; Le Port ;
Massat ; Soulan*



Lignes de force



Vue vers Massat depuis le Cap de Carmil ©Lucien Régniez

Ensemble de vallées orientées est-ouest aux reliefs moins marqués par l'action des glaciers du quaternaire que les vallées du Haut-Salat : fonds de vallée plus larges, pieds de versant et soulanes aux pentes régulières jusqu'aux versants plus escarpés rocheux ou boisés.



Vue vers le massif des Trois-Seigneurs depuis la vallée de Liers ©Lucien Régniez

Le massif des Trois Seigneurs (2 199 m) est un repère fort, visible depuis la plupart des nombreux hameaux dispersés sur les versants boisés.



Vue sur les estives au-dessus de la vallée de Liers ©PNRPA

Les paysages d'estives offrent de vastes étendues herbeuses ponctuées de patrimoines bâtis liés aux activités pastorales : abris et cabanes d'altitude, rigoles d'aduction d'eau, abreuvoirs ...

Vallée de l'Arac

STRUCTURES PAYSAGÈRES / ÉVOLUTIONS



Paysages agricoles de moyenne montagne et d'habitat dispersé

Les fonds de vallées larges, les pieds de versants adoucis et les replats en soulane du massif de l'Arize qui offraient des situations propices à l'exploitation agro-pastorale sont ponctués de villages et hameaux dispersés. Ils présentent aujourd'hui encore des paysages bocagers bien préservés où les prairies et pâtures dominent sur la forêt. De nombreux vergers viennent compléter ces paysages agricoles typiques de moyenne montagne.

Le long des routes, le développement de nouvelles constructions en limite des villages fragilise toutefois les espaces agricoles les plus faciles d'accès et de faible relief.



Versants boisés ponctués de clairières habitées

Les profondes vallées qui entaillent le massif des Trois Seigneurs présentent des reliefs plus escarpés où la roche affleure au milieu des boisements, qui dominent.

Ces versants fortement boisés sont composés principalement d'accrus spontanés suite à la déprise agricole notamment aux étages bas et de forêts publiques (domaniales et communales), comportant des secteurs plantés de résineux, notamment sur les étages hauts.

A la faveur de replats, se découvrent des clairières encore pâturées, généralement ponctuées d'habitations dispersées. Ils offrent des points de vues remarquables sur les vallées et les sommets environnants.



Des paysages de haute-montagne

Les paysages de haute montagne combinent des éléments naturels spectaculaires (crêtes, sommets, étangs ...) aux empreintes laissées par les communautés montagnardes : villages pastoraux (courtals), murets de pierre sèche, rigoles et lavoirs... Plusieurs sites d'altitude présentent ainsi des caractères très singuliers d'intérêt majeur : Etang de Lhers, village des Goutets... D'accès facile à pied ou même par la route, certains de ces sites offrent un fort potentiel de valorisation patrimoniale et touristique.

Les sentiers de randonnées sont nombreux. Ils permettent eux aussi la découverte des différents patrimoines (naturels et culturels).

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les paysages de haute-montagne

Préserver les lignes de forces : les crêtes du Massif de l'Arize et du Massif des Trois Seigneurs. [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue et les perspectives remarquables : Col de la Crouzette, Col de Péguère, Tour Laffont, Roc Blanc, Cap du Carmil ; Col de Port, Col d'Agnes, Port de Lhers ; depuis les routes-paysages : D18, D8f, D618. [OQP 06]

Préserver et valoriser le site de l'étang de Lhers, paysage remarquable et emblématique. [OQP 01]

Poursuivre la mise en valeur des patrimoines agropastoraux : Courtals de Peyre Auselere, hameau de Goutets, Courtals de Larmada et Orry beurrier, murets de pierres sèches, lavoirs, abreuvoirs, rigoles. [OQP 08]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des paysages d'estives. [OQP 12]



Les élargissements du fond de vallée, entre cultures et bourgs resserrés

Affirmer la singularité de chaque bourg et poursuivre la restauration du bâti dans le respect des typologies locales (pierres apparentes, enduits chaux, toitures ardoises). [OQP 15]

Renforcer les qualités paysagères des espaces publics associés aux équipements, services et commerces qui se concentrent à Massat, dans une logique de revitalisation du bourg. [OQP 21, 15]

Soigner les lisières urbaines en requalifiant les entrées de bourg (Massat) et en confortant leurs ceintures cultivées (jardins, cultures maraichères, vergers). [OQP 17]

Préserver et renforcer les continuités écologiques : ripisylve le long de l'Arac, zones humides, zones d'expansion des crues. [OQP 26]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs agricoles (chemins, murets, arbres isolés, bosquets, haies, vergers, abreuvoirs, fontaines, rigoles, ...). [OQP 9, 14, 18]

Faire des paysages nocturnes un nouvel atout, en lien notamment avec la préservation et la valorisation de la biodiversité associée au Ker de Massat et aux paysages bocagers (chiroptères). [OQP 28]

Les replats bocagers, ponctués d'habitats dispersés

Maintenir le maillage de prairies de fauche et de pâtures, les structures bocagères associées (haies, arbres isolés) et les pelouses sèches, en soutenant les pratiques pastorales. [OQP 12]

Favoriser la reconquête agropastorale des versants pour maintenir la mosaïque des milieux et les motifs paysagers caractéristiques (vergers, sous-bois pâturés, parcours, prairies). [OQP 11]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques : abords de Saint-Pierre-de-Soulan. [OQP 01]

Valoriser les caractères architecturaux et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions et les rénovations [OQP 19], limiter le mitage [OQP 18] et soigner l'insertion du bâti en maintenant les motifs caractéristiques. [OQP 17]

PAYSAGES RURAUX SINGULIERS DIRECTEMENT LIÉS AUX RELIEFS PRÉ-PYRÉNÉENS

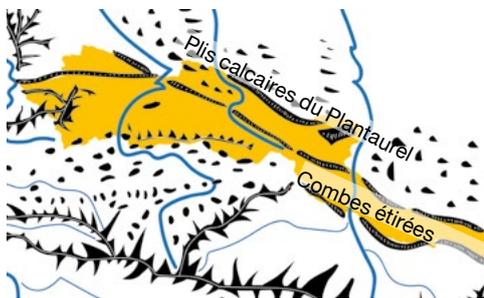
Le Plantaurel est une unité paysagère fortement structurée par le plissement pré-pyrénéen dont elle tire son nom : le chaînon calcaire du Plantaurel.

Cette succession de plis parallèles, orientés nord-ouest / sud-est, qui s'étirent pratiquement sur toute la largeur du département constitue, en effet, une «charpente naturelle» très caractéristique. Elle marque un «basculement» entre le nord du département, peu plissé, et la zone de moyenne montagne.

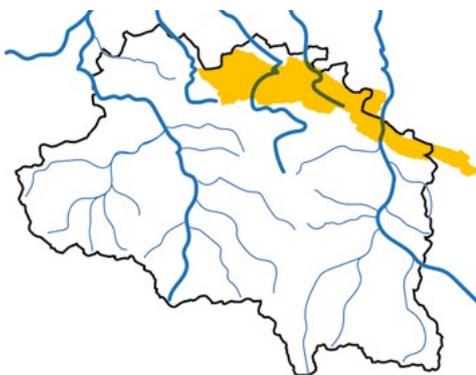
Cette unité présente une grande variété de motifs naturels directement liés au relief karstique : escarpements rocheux, falaises, crêtes aiguës, grottes, rivières souterraines ... Le relief conditionne aussi fortement l'habitat et les pratiques agricoles, ce qui produit des paysages très compartimentés et contrastés. Il permet également d'offrir un grand nombre de points de vues remarquables, notamment depuis les routes mais aussi les sentiers pédestres.

CC ARIZE-LÈZE
CC COUSERANS-PYRÉNÉES
CA PAYS FOIX-VARILHES

Aigues-Juntes ; Allières* ; Arabaux ;
 Baulou* Cadarcet* ; Campagne-sur-Arize* ;
 Camarade ; Cazaux* ; Clermont* ; Cos* ;
 Foix* ; Gabre ; La Bastide-de-Sérou* ; Le
 Mas-d'Azil ; L'Herm ; Loubens ; Loubières ;
 Mauvezin-de-Sainte-Croix ; Méricon* ;
 Montfa ; Montégut-Plantaurel* ; Pailhes* ;
 Pradières ; Sabarat* ; Saint-Martin-de-
 Caralp* ; Soula* ; Suzan* ; Vernajoul



Lignes de force



Vue dans la vallée du ruisseau de Camarade ©PnrPA

Les longues vallées cadrées par des crêtes calcaires nommées «quères» offrent une alternance de grandes prairies, de parcelles cultivées et de petits boisements au gré des inflexions du relief.



La cluse du Pas-du-Roc ©PnrPA

Les cluses marquent des «portes» spectaculaires : ces étroits passages creusés par les rivières permettent le franchissement de la «barre» calcaire du Plantaurel. Ici, passent les routes principales et s'implantent les principaux bourgs.



Vue vers le Mas d'Azil ©PnrPA

A l'instar du Mas d'Azil, le bâti s'est regroupé au niveau des cluses pour former de noyaux urbains denses, stratégiquement implantés à la jonction de la rivière et de la route.

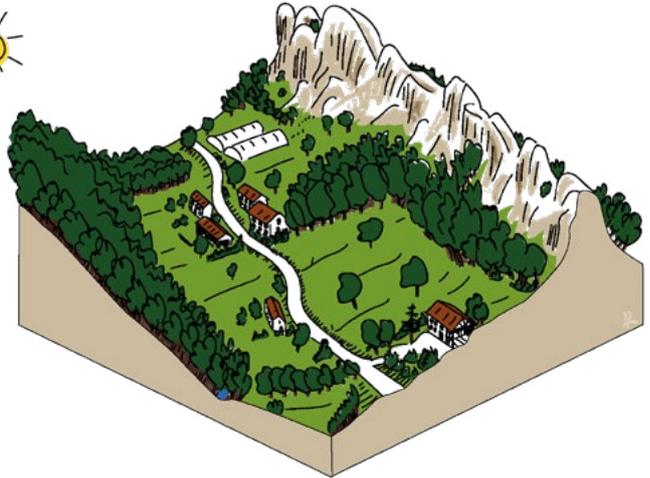
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Etroites vallées encadrées par les crêtes calcaires aux versants très contrastés

Les crêtes calcaires forment de longues lignes de falaises rocheuses (Quères) qui encadrent d'étroites vallées tout en longueur.

Elles offrent de remarquables points de vue sur la chaîne pyrénéenne et certains sites sont également propices aux activités d'escalade (vallée de l'Herm). Leurs versants présentent des faciès très contrastés selon leur orientation : terres agricoles, bosquets et habitats sur les versants exposés au Sud, prédominance de la forêt (feuillus) sur les versants exposés au Nord.

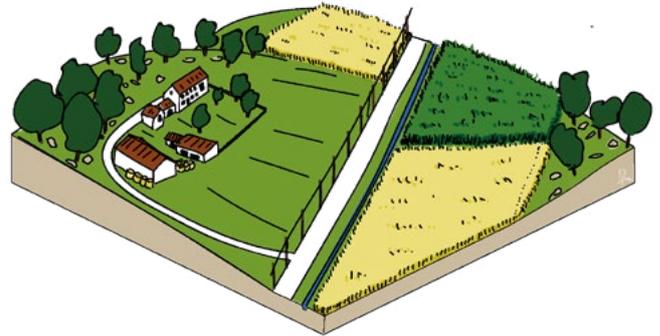
Le bâti s'égraine de manière dispersée sous forme d'écarts et de fermes isolées. Ce n'est qu'au niveau des cluses qu'il s'est regroupé pour former de petits bourgs. Cette variété de milieux liée aux reliefs donne une large place aux activités agricoles (polyculture, élevage, cultures céréalières et maraichères...).



De larges fonds de vallée agricoles entre deux resserrments du relief

Les rivières qui traversent cette unité ont formé entre deux resserrments du reliefs de larges bassins qui offrent des paysages agricoles plus amples et ouverts : ces grandes parcelles agricoles sont souvent inondées l'hiver. Les coteaux sont généralement boisés et la pierre refait surface à la faveur d'un escarpement.

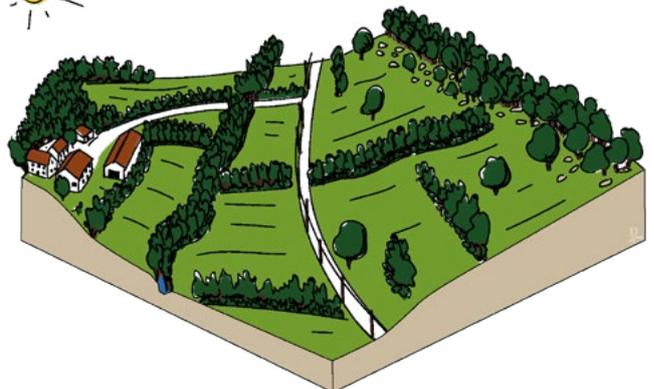
Le bâti y est très peu présent. Il s'est plutôt installé en retrait, sur les premières pentes des coteaux, pour ne pas empiéter sur les terres fertiles. Les formes du bâti traditionnel sont caractéristiques : corps de ferme bas et allongé regroupant sous la même toiture de tuiles à 2 pans l'habitation et les dépendances agricoles.



Petits vallons pâturés et boisés dès que le relief s'accroît

En marge des grands plis longitudinaux, de petits vallons s'installent entre deux escarpements où la roche affleure. Ils offrent des paysages resserrés de prairies ceinturées de bosquets, qui s'épaississent pour former des boisements denses dans les pentes plus marquées ou le long des ruisseaux.

La pierre est, elle aussi, fortement présente sur le haut des pentes, éparpillée en chaos dans les près et en tas le long des haies. Exceptés les petits bourgs implantés au niveau des cluses, le bâti traditionnel est dispersé en fermes, écarts ou hameaux isolés implantés à flanc ou au sommet des reliefs boisés.



Plantaurel

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les bassins agricoles, entre deux resserrlements de relief

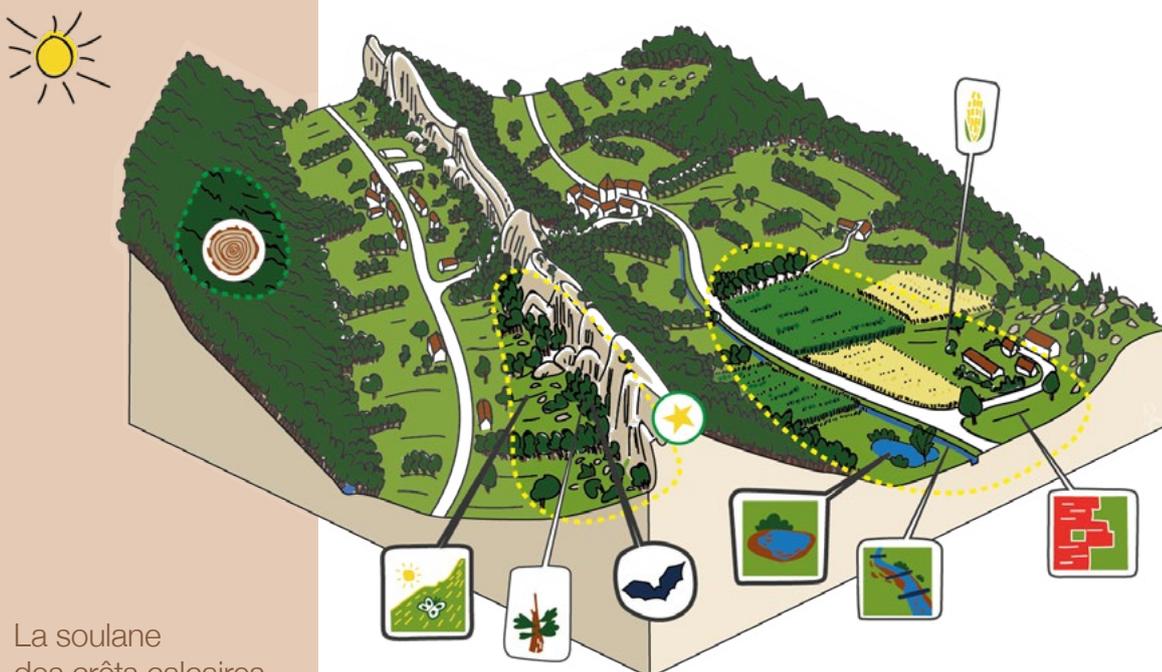
Préserver la vocation agricole des fonds de vallée : maîtriser l'expansion urbaine le long des routes et en tâche d'huile, limiter le mitage et l'artificialisation des sols. [OQP 9, 18]

Préserver et renforcer le réseau de mares, les milieux humides associés à l'Arize et ses continuités écologiques. [OQP 26]

Soigner les lisières urbaines en requalifiant les entrées de bourg (Mas d'Azil) et en confortant leurs ceintures cultivées (jardins, cultures maraîchères, vergers). [OQP 17]

Poursuivre les efforts de restauration du patrimoine bâti en conciliant le maintien de traits architecturaux spécifiques, la performance énergétique et les attentes contemporaines en terme d'habitat. [OQP 20]

Requalifier les espaces publics des bourgs et hameaux dans une logique de revitalisation : créer des lieux de vie locale, favoriser les mobilités actives, renforcer la place du végétal (mails, alignements, ...) en s'appuyant sur la flore locale, limiter l'imperméabilisation des sols. [OQP 21, 22]



La soulane des crêts calcaires

Préserver et valoriser les paysages karstiques : rivière souterraine de Labouiche ; sites Natura 2000 des Queirs du Mas d'Azil et de Camarade ; de la grotte de l'Herm ; grottes du Mas d'Azil, de Sabarat, de Pigailh, de Pesquié, affleurements calcaires, falaises, murets de pierres sèches. [OQP 01, 02]

Soutenir les pratiques pastorales extensives garantes du maintien de la mosaïque de milieux secs. [OQP 12]

Préserver les horizons structurants : fronts rocheux du Plantaurel. [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les perspectives remarquables depuis le Mont Calbech, le château de Pailhès, Allières, le réservoir de Moles, la chaîne de la Caire ; valoriser les gorges et les cluses depuis les route-paysage : Pas du Roc, Pas du Portel, Col de Py, Roc du Pistoulet. [OQP 06]

Préserver et valoriser les sites archéologiques et les nombreux édifices castraux : grotte et dolmens du Mas d'Azil, Roc de Caralp, châteaux de Roquebrune, de Pailhès, de la Hille, de Montégut-Plantaurel. [OQP 03]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue sur les sites et paysages remarquables depuis la chapelle et le Pouech d'Unjat, Allières, Montseron, le Montcalivert. [OQP 06]

Le revers boisé des crêts

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes : s'appuyer sur le potentiel productif de la diversité des peuplements existants, refuser les coupes rases et les plantations en plein, poursuivre la mise en place d'une desserte forestière collective pour éviter les pratiques de débardage impactantes. [OQP 30]

Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique : boisements sur sols superficiels, essences en limite stationnelle, taillis de châtaigners. [OQP 25]

Corridor pré-pyrénéen

DES PAYSAGES DE MOYENNE MONTAGNE TRÈS CONTRASTÉS ENTRE LE PLANTAUREL ET LE MASSIF DE L'ARIZE

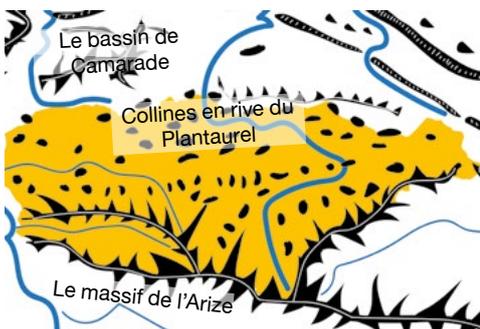
Cette unité paysagère en forme de large «corridor» est orientée est-ouest selon l'axe de la dépression prépyrénéenne. Au sud, elle s'adosse aux contreforts boisés du massif métamorphique de l'Arize. Au nord, elle s'appuie sur les collines en rive du Plantaurel.

Ces collines, composées de roches sédimentaires fortement érodées, offrent des reliefs doux, propices à l'élevage mais aussi aux cultures sur les parcelles mécanisables. Les arbres ponctuent, jalonnent et rythment ces paysages agricoles très ouverts, donnant à cette partie nord de l'unité, un caractère fortement bocager. En contraste, la partie méridionale offre des paysages très forestiers aux reliefs plus marqués et aux ambiances déjà montagnardes.

Entre les deux, l'axe de communication majeur de la RD117, reliant Foix à Saint-Girons, marque la vocation de passage et d'échange de cette unité. Autour de cet axe, s'affirme aussi sa vocation résidentielle.

CC COUSERANS PYRÉNÉES

Allières* ; Alzen ; Baulou* ; Cadarcet* ; Castelnaud-Durban ; Clermont* ; Durban-sur-Arize ; Esplas-de-Sérou ; La Bastide-de-Sérou* ; Lacourt* ; Larbont ; Lescure* ; Montagagne ; Montels ; Montesquieu-Avantes* ; Montjoie-en-Couserans* ; Montseron ; Nescus ; Rimont ; Riverenert ; Saint-Girons* ; Saint-Martin-de-Caralp* ; Sentenac de Sérou ; Suzan*



Lignes de force



La D117 vers La Bastide-de-Sérou ©PnrPA

Ces paysages de vallée ouverte à fond plat sont très propices aux activités agricoles. Entre le bassin versant du Baup et l'Arize, ils permettent aussi le passage d'axes de déplacement structurants : la D117 et la voie verte aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer.



Vue vers le Hameau de Francou à Durban-su-Arize ©PnrPA

Sur les hauteurs des reliefs, les ruines d'anciens châteaux veillent sur l'habitat groupé en hameaux dispersés entre prairies bocagères et versants boisés.

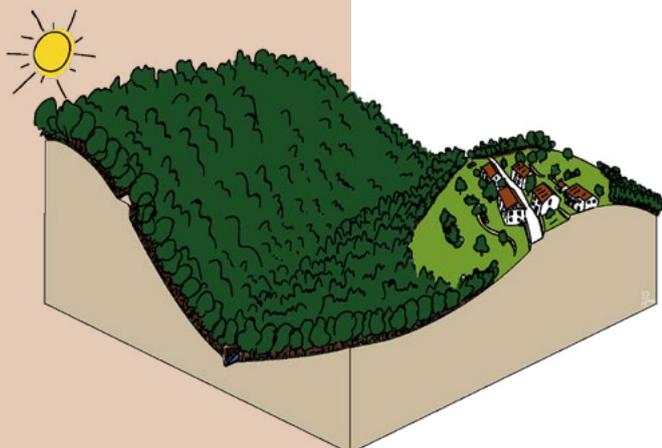


Vue vers Esplas-de-Sérou ©Lucien Régniez

Le front forestier du massif de l'Arize se dresse face aux collines bocagères qui bordent la rive sud du Plantaurel.

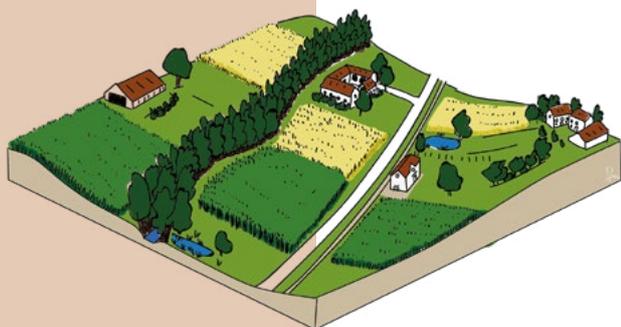
Corridor pré-pyrénéen

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS



Paysages forestiers sur les versants escarpés du massif de l'Arize

Sur les flancs nord du massif de l'Arize, les reliefs escarpés laissent peu de place aux prairies. Le bâti s'installe en petits hameaux groupés sur les soulanes et les croupes aux expositions plus favorables. Ils sont entourés de prairies souvent cloisonnées, ponctuées de bosquets et toujours délimitées par les lisières forestières proches. Sur de rares secteurs, ces paysages ouverts ont conservés des caractères bocagers (abords de Génat, Balès à Esplas par exemple). Ces versants escarpés abritent aussi de nombreuses mines, autrefois exploitées, aujourd'hui dissimulées dans le couvert forestier.



Paysages de fond de vallée agricoles jalonnés de grosses fermes et de bourgs distants

Ce large corridor est formé par deux bassins versants très peu pentus où serpentent dans une ripisylve linéaire, l'Arize et le Baup. Ces paysages ouverts de fond de vallée accueillent de grandes parcelles de cultures et de prairies, fréquemment inondées. L'arbre y est bien présent. En alignement, en bosquet ou isolé, il vient souligner les routes, notamment à l'entrée des villages, mais aussi accompagner les cours d'eau et les fossés.

Les bourgs qui jalonnent la RD 117 sont relativement distants les uns des autres. Ils se répartissent les services, commerces et équipements publics. Ils connaissent un développement urbain notable sur leurs franges, souvent au détriment des centres anciens.



Paysages bocagers des collines calcaires

Les collines qui bordent la rive sud du Plantaurel présentent de fortes particularités liées aux phénomènes karstiques : affleurements calcaires, dolomies, lapiaz ... Les murets le long des routes, chemins et aux abords des hameaux renforcent encore l'omniprésence de la pierre calcaire que l'on retrouve aussi dans le bâti traditionnel.

Sur les sols les plus pauvres et minces, les paysages bocagers laissent place à une végétation rase et clairesemée caractéristique des contextes calcaires. L'habitat s'est groupé en petits noyaux compacts afin d'empiéter le moins possible sur les «bonnes» terres. Aujourd'hui de grands hangars agricoles sont implantés aux abords des anciennes fermes.

Volvestre ariégeois

PAYSAGES PLISSÉS DES PETITES PYRÉNÉES OÙ SERPENTE UNE MULTITUDE DE COURS D'EAU

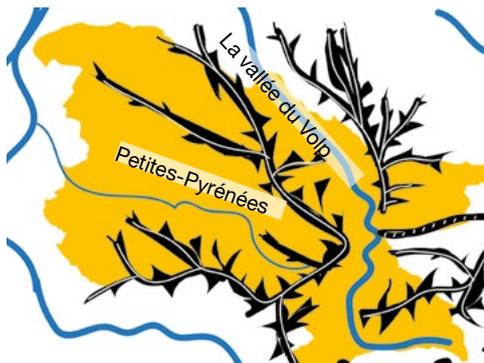
Au nord-ouest du PNR, le Volvestre ariégeois se déploie sur une entité calcaire très particulière au relief complexe : les «Petites Pyrénées» (Partie occidentale de la dépression pré-Pyrénéenne)

Majoritairement en Ariège, ces paysages se prolongent cependant un peu au-delà de la limite départementale jusqu'à la cluse de Boussens (Haute-Garonne). A l'Est, la vallée du Volp (rivière dont l'unité tire son nom) marque la limite avec le Volvestre haute-garonnais, résolument tourné vers la plaine de la Garonne (cf. Unité «les collines du Volvestre» de l'Atlas des paysages de la Haute-Garonne). Cette unité se caractérise par une succession de défilés et de petits bassins pâturés et cultivés, composant des paysages ruraux de basse montagne où prédomine largement la forêt. L'habitat et les activités humaines s'y distribuent de manière très diffuse au sein d'un ensemble de villages et hameaux épars.

CC COUSERANS-PYRÉNÉES

Bagert ; Barjac* ; Bédeille ; Betchat ;
Cérizols ; Contrazy ; Fabas ; Gajan* ;
Lasserre ; Lescure* ; Mercenac* ; Méricon* ;
Montardit ; Montesquieu-Avantes* ;
Montjoie-en-Couserans* ; Sainte-Croix-
Volvestre ; Taurignan-Castet* ; Taurignan-
Vieux* ; Tourtouse

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Vue sur le Volp à l'entrée de Sainte-Croix-Volvestre ©PnrPA

Le cours sinueux du Volp est caractéristique des rivières du Volvestre, qui se devinent à peine derrière la ripisylve continue qui les borde. Les routes qui les suivent serpentent elles aussi. Elles sont ponctuées de fermes et villages installés en rive, mais aussi de nombreux moulins.



Vue depuis la crête de Montberaud ©PnrPA

Au sein des paysages forestiers prédominants, les crêtes adoucies et de petits vallons marneux forment des clairières herbagères.



Vue vers Montardit ©PnrPA

Nombreux sont les villages et hameaux implantés en crête et profitant de vues remarquables : succession d'horizons préservés vers la chaîne des Pyrénées et la plaine de Garonne.

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Les rives sinueuses du Lens et du Volp sont accompagnées d'une ripisylve continue, formant tantôt de petits bois humides, tantôt de fins cordons rivulaires. Dans les méandres de ces cours d'eau encaissés, s'ouvrent régulièrement des prés et prairies de petite taille.

Ces vallées étroites sont aussi ponctuées de nombreux moulins, et parfois une ferme isolée, un village ou même un bourg (Tourtouse, Ste-Croix) se découvre par surprise au sortir d'un virage d'une petite route serpentine.

Le relief plissé et marqué des Petites Pyrénées favorise le développement d'un couvert forestier dense, en particulier sur les pentes ombragées. De longues crêtes calcaires surmontent parfois ces forêts de feuillus variés, majoritairement jeunes. Parmi ces paysages forestiers, la forêt royale de Sainte Croix Volvestre fait figure d'exception remarquable : cette sapinière historique pourrait être un *isolat témoin* hérité des glaciations.

Sur les crêtes plus larges et les pentes douces des combes bien exposées, s'ouvrent toutefois de belles clairières herbagères. Ces paysages composés de prairies, voire de cultures (sur les parcelles mécanisables) se trouvent généralement à proximité des fermes ou des hameaux isolés.

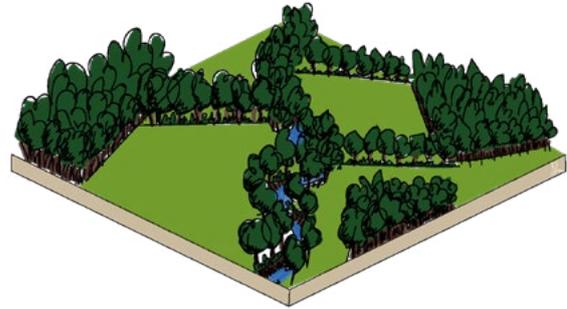
L'habitat du Volvestre est historiquement dispersé en petits ensembles groupés hérités de l'organisation rurale des communautés traditionnelles. Autour des noyaux bâtis, se trouvent généralement des jardins entourés de murets bas, de grands arbres, isolés ou en bosquets, et parfois de haies qui délimitent un chemin, un fossé, une rupture de pente à proximité. On remarque aussi souvent la silhouette élancée de grands conifères plantés à proximité des maisons.

La forme du bâti traditionnel est ici plus allongée et massive qu'en montagne. Elle présente aussi des traits spécifiques : larges pans de toit en tuiles canal descendant très bas du côté du vent dominant, toits débordant en croupe ou en appentis, ossature bois à l'étage pour abriter récolte et fourrage.

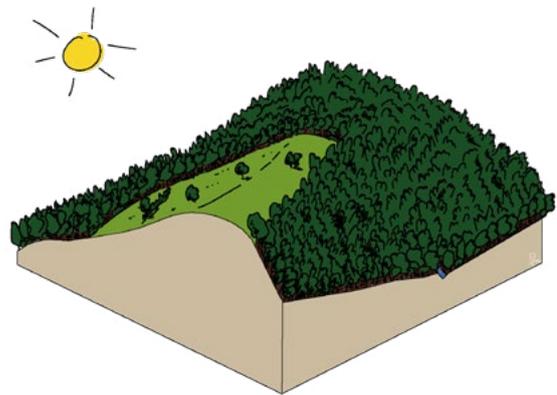
Beaucoup de villages sont installés sur le haut des *serres* (crêtes étirées). Ils se caractérisent par leur forme compacte et allongée suivant la ligne de crête ou parallèle aux courbes de niveaux (village linéaire de maisons contigües sur rue, «bastide perchée», village castral).

En balcon sur le paysage, ils profitent de vues admirables sur la chaîne et les horizons forestiers qui les entourent. Certains bénéficient aussi d'un réseau de haies bien préservé formant un paysage bocager autour.

Vallées sinueuses jalonnées de petits vallons pâturés ou cultivés



Versants forestiers ponctués de clairières herbagères



Hameaux et fermes isolées aux formes bâties caractéristiques et aux abords arborés



Village étiré sur le haut des *serres*, en balcon sur le paysage



Volvestre ariégeois

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les serres et leurs villages étirés

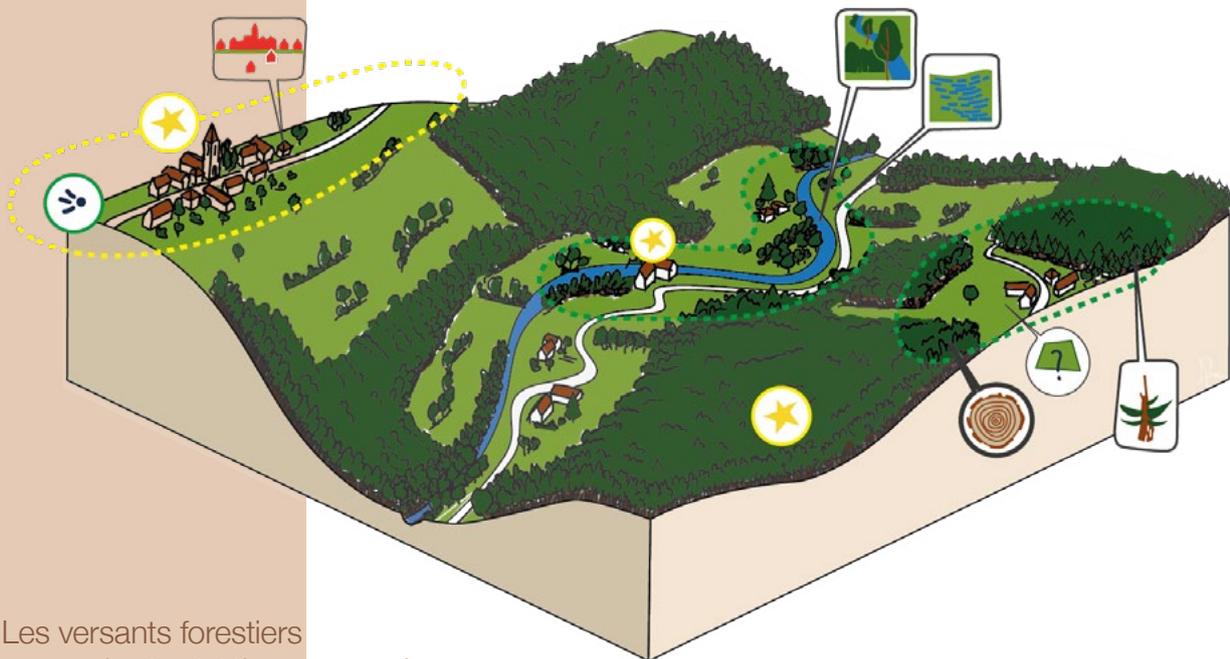
Préserver les silhouettes villageoises et les patrimoines bâtis en particulier des villages et hameaux implantés en haut des serres : halle et château de Fabas, église de Mérigon, Montardit, Contrazy, Lasserre, Lahitière, Bédeille, Barjac, Bagert, Betchat, ... [OQP 16, 03]

Limiter les extensions urbaines le long des routes [OQP 18], valoriser les typologies architecturales et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions et les rénovations. [OQP 19]

Préserver les lignes de force (horizons structurants), particulièrement sensibles aux covisibilités, du mitage par l'implantation de constructions, d'équipements ou d'infrastructures artificialisants. [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue et perspectives remarquables : depuis les hameaux et villages en balcon ; depuis les nombreuses routes-paysages (D86a) ; château d'eau de Lasserre, Sarailhès, Cap de la Goutte, antenne de Camarade, ... [OQP 06]

Sauvegarder les patrimoines bâtis traditionnels (anciens corps de ferme) et construire le patrimoine agricole bâti de demain en conciliant le maintien de traits architecturaux et de motifs paysagers spécifiques (murets, jardins, arbres isolés ou en bosquets) avec les usages et les réalités économiques contemporains. [OQP 20]



Les versants forestiers ponctués de clairières herbagères

Préserver et valoriser les paysages emblématiques : le bassin hydrogéologique du massif karstique du Volp et ses paysages remarquables (site classé). [OQP 01]

Maintenir la mosaïque paysagère remarquable de prairies de fauche et de pâtures, de cultures et de forêts en soutenant les pratiques agro-sylvo-pastorales. [OQP 12, 30]

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes : s'appuyer sur le potentiel productif de la diversité des peuplements existants, refuser les coupes rases et les plantations en plein, y compris sur les terres agricoles. [OQP 30]

Préserver la richesse écologique des forêts les plus sensibles et accessibles, en limitant la pression récréative (motos vertes, cueillette massive, hausse de la fréquentation). [OQP 02]

Anticiper les évolutions des paysages forestiers liées au changement climatique : Sapinière royale de Sainte-Croix-Volvestre, ... [OQP 25]

Ouvrir le dialogue sur les paysages forestiers pour concilier leurs multiples rôles, au vu des relations de proximité entre les habitants et les forêts induites par les nombreuses covisibilités et la dispersion traditionnelle de l'habitat. [OQP 30]

Les fonds de vallées agricoles et boisées

Préserver et valoriser les milieux humides associés au Volp et au Lens : ripisylve, boisements humides, prairies humides fauchées et pâturées. [OQP 02, 14]

Poursuivre la revitalisation de Ste-Croix-Volvestre (bâti vacant, services, commerces, offres culturelles) [OQP 15] : requalifier les entrées de bourg [OQP 17], renforcer les qualités paysagères des espaces publics, en lien avec les rives du Volp. [OQP 22]

Préserver et valoriser le bourg de Tourtouse, niché sur les rives du Lens, et ses édifices patrimoniaux (résidence des évêques du Couserans). [OQP 03]

Préserver et valoriser les patrimoines bâtis liés à l'eau (moulins, ...). [OQP 03]

Terrefort ariégeois

PAYSAGES DE COTEAUX AGRICOLES HABITÉS AU PIED DES PYRÉNÉES

Au Nord du PNR, deux brèches s'ouvrent dans le Plantaurel : l'Arize et la Lèze se sont creusées un passage dans la barre calcaire. Les deux cours d'eau se sont ensuite enfoncés dans les molasses du Terrefort ariégeois, en deux larges vallées qui filent vers le Nord jusqu'à la plaine.

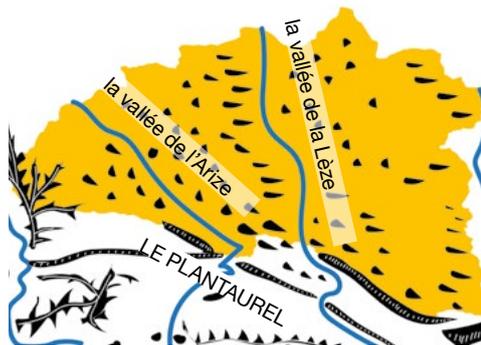
Le terrefort est ce sol argileux, lourd mais fertile, qui a donné son nom à plusieurs terroirs à l'Est du bassin d'Aquitaine. On y bascule sans cesse d'une colline à l'autre, sans jamais se heurter à un socle rocheux plus structurant. Ces reliefs aux formes douces sont issus de l'accumulation des matières amenées par l'érosion des Pyrénées, jusqu'au pied de ce qui était alors une mer. Le mélange de sédiments qui en résulte, calcaires mêlés de grès, de sables et d'argile, donne sa couleur si particulière aux paysages cultivés des terreforts.

Ainsi, le Terrefort ariégeois est une unité comprise dans un ensemble plus large. Il se poursuit à l'Est, au-delà de la vallée de l'Ariège, vers le Lauragais - terrefort lui aussi - et au Nord, vers le Terrefort toulousain, où les parcelles cultivées se font plus grandes et l'arbre plus rare.

CC ARIZE-LÈZE CA PAYS FOIX-VARILHES

Campagne-sur-Arize* ; Cazaux* ; Les Bordes sur Arize ; Pailhès* ; Montégut-Plantaurel* ; Sabarat*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères



Lignes de force



Vue sur la vallée de l'Arize et ses coteaux calcaires aux Bordes-sur-Arize ©PnrPA



Vue sur la vallée de la Lèze et la barrière du Plantaurel depuis la D919 à la sortie d'Artigat ©PnrPA

Les vallées irriguées de l'Arize et de la Lèze, deux grands axes d'entrée dans les Pyrénées ariégeoises, par les étroites portes creusées dans le Plantaurel.



Vue sur la haute chaîne des Pyrénées et sur un hameau agricole en crête (lieu-dit Rols) depuis la D27b ©PnrPA

Les collines des terreforts, moutonnement au pied des Pyrénées, se succèdent jusqu'à la plaine de la Garonne. Ces doux reliefs forment de nombreux balcons sur le grand paysage.

Terrefort ariégeois

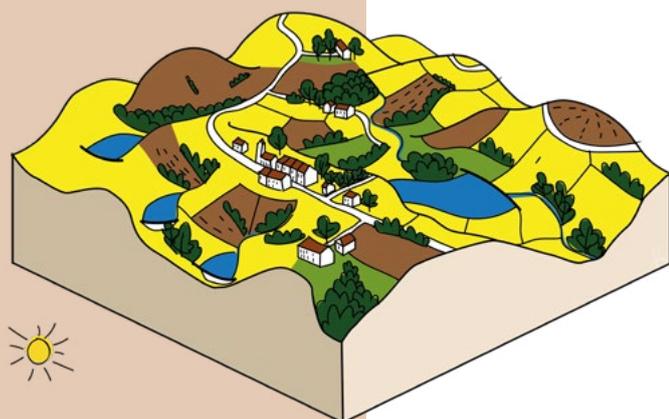
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS



Les fonds de vallées cultivés

Sur ces larges terrasses alluviales, les grandes cultures céréalières et oléagineuses dominent. Elles sont irriguées par les eaux des collines voisines, guidées le long de noues et de fossés. Souvent bordés d'arbres, ces ouvrages hydrauliques dessinent dans le paysage des lignes transversales aux méandres de la rivière. Le parcours le long des deux grands axes routiers est aussi rythmé par les resserrements au passage des bourgs, annoncés par les cyprès des cimetières et les mails de platanes.

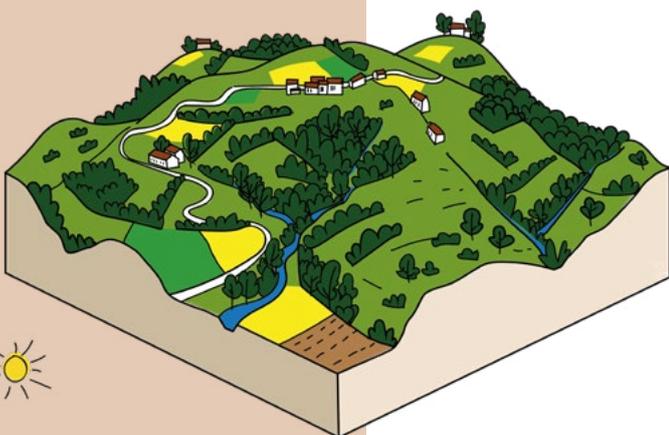
Si les bastides de la Lèze se sont prudemment développées à l'écart de la rivière, les bourgs qui s'égrainent régulièrement le long de l'Arize sont, eux, implantés au plus proche de la rivière, soumis au risque de crues.



Les collines aménagées pour la polyculture

Les collines du Terrefort sont ponctuées par du bâti disséminé sur les hauteurs - unités d'exploitation agricoles, maisons de maîtres, villages implantés en balcon le long des crêtes. On y retrouve la diversité des sédiments qui en compose le socle. Moellons de grès, briques de terre cuite ou crue, appareillés avec de la terre ou du mortier de sable ou de chaux, offrent une palette diversifiée de tons ocres et chauds.

La couleur de la terre est omniprésente dans ce paysage où la majorité des parcelles sont labourées. De nombreuses retenues d'eau ont été aménagées et pallient les sécheresses estivales. Mais le réseau de haies, souvent présent le long de fossés en contre-pente et utile lui-aussi à la retenue des eaux, tend à disparaître sur les collines les plus cultivées, accentuant l'érosion des sols.



Les collines pâturées et boisées

Sur les pentes les plus fortes, les cultures laissent la place aux pâtures, voire aux boisements. La structure bocagère est plus dense, les cordons rivulaires des affluents sont marqués et s'épaississent parfois jusqu'à occuper tout le vallon autrefois cultivé.

Les coteaux, dont le sol lessivé est bien plus ingrat pour les cultures, sont ponctués d'arbustes lorsqu'ils sont encore pâturés de manière extensive, et tendent à se boiser sinon. Si l'arbre est plus présent dans ces paysages, cela n'empêche pas les points de vue spectaculaires sur la chaîne des Pyrénées. Comme partout dans le Terrefort ariégeois, les nombreuses routes de crête sont exceptionnelles et les habitats en hauteur n'attirent plus seulement les agriculteurs.

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les collines aménagées pour la polyculture

Renforcer les motifs arborés (haies, arbres isolés, alignements) pour limiter l'érosion, encourager les pratiques agricoles permettant de réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. [OQP 26]

Préserver les silhouettes villageoises, notamment situées en crête : bastides perchées de Carla-Bayle, de St-Ybars, ... [OQP 16] et leurs points de vue remarquables : Castex, Méras, St-Michel, ... [OQP 06]

Limiter les extensions urbaines le long des routes [OQP 18], valoriser les typologies architecturales (forme, implantation) et les matériaux locaux (terre, grès, enduit sable, chaux) dans les nouvelles constructions et les rénovations. [OQP 19]

Sauvegarder les patrimoines bâtis notamment agricoles et construire le patrimoine de demain en conciliant le maintien des traits architecturaux spécifiques et motifs paysagers aux abords (murets, jardins, arbres isolés ou en bosquets) avec les usages contemporains. [OQP 20]

Préserver les lignes de forces, particulièrement sensibles aux covisibilités, de tout mitage artificialisant. [OQP 04]



Les fonds de vallées cultivés

Préserver les vocations agricole et naturelle des terrasses alluviales : stopper l'artificialisation des sols, les extensions urbaines non maîtrisées le long des routes et en tâche d'huile. [OQP 9, 18]

Soigner les transitions entre les espaces résidentiels et les parcelles cultivées (jardins, vergers, lisière arborée). [OQP 17]

Enrayer l'intensification des pratiques agricoles et restaurer la diversité des motifs paysagers associés (noues, chemins, arbres isolés, alignements, haies). [OQP 09, 14]

Valoriser l'Arize et la Lèze comme lignes de forces, et restaurer leurs continuités écologiques (ripisylve, prairies humides, noues, zones d'expansion des crues). [OQP 26, 14]

Mettre en valeur les points de vue sur les vallées de l'Arize, de la Lèze et du Latou depuis la D919, D628, D626a et développer des itinéraires pour les mobilités douces. [OQP 07]

Les collines pâturées et boisées

Maintenir la mosaïque paysagère remarquable de prairies de fauche et de pâtures, de cultures et de forêts en soutenant les pratiques agro-sylvo-pastorales. [OQP 12, 30]

Agir pour la conservation des prairies permanentes (pâtures, prairies de fauche, parcours) en soutenant les pratiques pastorales extensives. [OQP 10, 12]

Valoriser les routes-paysages : D26, D19a, ... [OQP 07]

Affirmer la singularité des bourgs qui jalonnent la D628 et la D919 et s'appuyer sur leur complémentarité (services, commerces, équipements) pour poursuivre leur revitalisation. [OQP 15]

Poursuivre les efforts de restauration du patrimoine bâti des bourgs (Les Bordes-sur-Arize, Daumazan-sur-Arize, Montbrun-Bocage, Le Fossat) en conciliant le maintien de traits architecturaux spécifiques, la performance énergétique et les attentes contemporaines en terme d'habitat. [OQP 20]

Conforter la place du végétal dans les espaces urbanisés (mails, alignements, grimpantes en façade, massifs). [OQP22]

Requalifier les entrées de bourg et les espaces banalisés (zones d'activités, parkings, équipements), maintenir une gestion exemplaire de la publicité. [OQP 23, 07]

Préserver et valoriser les nombreux sites patrimoniaux : moulins à vent de la Lèze, Salenques, châteaux de Pailhès, Nogarède, Fornex, ... [OQP 03]